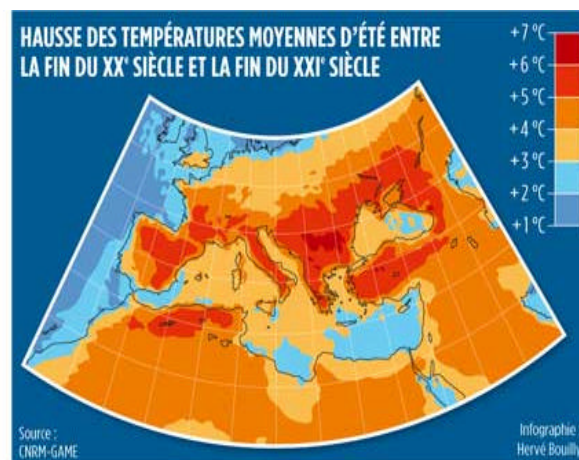


# LA MOBILISATION DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES D'AQUITAINE CONTRE LA CRISE ECOLOGIQUE



dans Le Point du 27 mars 2008

**AVRIL 2008**

## LE CONTEXTE

Extraits [Article complet en annexe] d'une Tribune libre « **Environnement, retour sur le Grenelle** » parue dans Le Monde du 26 mars 2008, **signée par des collectivités territoriales** (Assemblées des Communautés, Départements, Maires et Régions de France), **syndicats d'employeurs** (CGPME et Medef), **ONG** (Amis de la terre, WWF, France nature environnement, Greenpeace, Fondation Nicolas Hulot, Ligue Roc et Ecologie sans frontières) et **syndicats de salariés** (CGC, CFDT, CFTC et CGT).

« ...la gravité des enjeux écologiques menace de déstabiliser notre économie, de dégrader nos relations sociales et de nuire irréversiblement aux générations futures.

**Nous sommes à présent sous une contrainte de temps majeure. Il nous faut réagir sans plus attendre.** Nous le redisons ici avec solennité, au-delà des aléas politiques et des conjonctures partisans : **le bien commun et l'intérêt collectif sont en jeu.**

Ce défi appelle de nouvelles attitudes et oblige à un choix de société. Il n'y a rien de plus pressant que de garantir à tous un avenir durable.

...le Grenelle de l'environnement marque **une rupture dans le laisser-aller d'un mode de développement qui brûle ses vaisseaux** et pour qu'il ouvre en même temps des pistes constructives vers de nouvelles façons de produire, de consommer, de se déplacer, d'innover, de se nourrir, de se loger, d'organiser le territoire, de respecter la nature et, in fine, de vivre ensemble. »

## MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUETE

L'enquête a été réalisée du 8 mars au 15 avril 2008 en s'appuyant sur les réponses de 36 associations qui interviennent en Aquitaine.

Vous trouverez en annexe le questionnaire et le courrier d'accompagnement. Ils ont été diffusés par mail auprès de 156 associations de la région (suite à des adresses mail erronées seule 120 associations ont effectivement pu être contactées), soit un taux de retour de 30 %.

Le fichier a été constitué à partir de celui de la Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine et d'annuaires recensant les « associations environnementales » accessibles sur les sites Internet de la DIREN Aquitaine, du GRAINE Aquitaine, du journal Sud-Ouest et d'IDEA.

Nous sommes donc dans un contexte « déclaratif », les associations qui ont répondu se considèrent comme « environnementales » et nous avons traité toutes les réponses reçues à l'exception de trois d'entre elles pour les réponses à la question 108 sur les salariés.

Selon les estimations et la typologie retenue il y aurait environ 500 associations environnementales en Aquitaine. Les réponses représenteraient 7,2 % des associations de la région regroupant 14,4 % des adhérents Aquitains (total des adhérents déclarés par les 36 associations 8 639 personnes).

### Un grand merci aux associations qui ont répondu :

Adichats (33), ALAIJE (24), Au fil des Séounes (47), Autocomm (33), Bassin d'Arcachon Ecologie (33), Béarn Initiatives Environnement (64), Bio d'Aquitaine (33), Club Arésien Kayak Environnement (33), Colibri 33, CURUMA (33), CREAQ (33), Conservatoire Régional des Espaces Naturels Aquitaine (64), Destination Patrimoine (64), Ekolondoi (64), Evasion Pyrénées (64), Greenpeace Gironde (33), Habitat Santé Environnement (33), H Nord Ecoquartier de Bordeaux (33), Itinérances culturelles (33), Le Pays de Cernès (33), Les Amis d'Arcimboldo (33), Les Droits du Piéton en Gironde, Les P'tits Gratteurs (33), L'ortie (11), Maisons Paysannes de Gironde, Organbidexka Col Libre (64), Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau (64), Parallèle Attitudes Diffusion (33), Paysages d'Aquitaine (33), SEPANSO des Landes, SEPANSO de la Dordogne, SEPANSO du Pays Basque (64), Société Française Locale d'Orchidophilie de Dordogne, Union Vivre en Entre-deux-Mers (33), Ustaritz Défendre l'Environnement (64), Vélo cité (33).

Le numéro du département qui suit le nom correspond à la localisation du siège social de l'association, mais son territoire d'activité peut être local, départemental, régional ou national.

A partir de cette localisation départementale du siège social nous avons : 21 associations basées en Gironde (58 %), 9 des Pyrénées-Atlantiques (25 %), 3 de Dordogne (8 %), 1 des Landes (3 %), 1 du Lot et Garonne (3 %), 1 hors région Aquitaine (3 %). Si nous comparons avec la répartition des 3 millions d'Aquitains dans les 5 départements, Gironde (45 %), Pyrénées-Atlantiques (21 %), Dordogne (13 %), Landes (12 %) et Lot et Garonne (10 %). Nous avons une représentation importante de la Gironde (+ 13 %) et des Pyrénées-Atlantiques (+ 4 %) et une moindre représentation de la Dordogne (- 5 %), du Lot-et-Garonne (- 7 %) et des Landes (- 9 %). A priori, cette représentation correspond aux réponses à l'étude et non à la répartition des associations environnementales dans les différents départements.

**Vous trouverez en réponse à chaque question, dans un cadre, les éléments objectifs de réponses au questionnaire. Les commentaires sont systématiquement en italique. A l'exception d'une citation explicite, nous nous sommes efforcés de ne pas donner d'éléments identifiant l'association par ses réponses.**

## SOMMAIRE

Préambule.....	2
Le contexte.....	2
Mise en œuvre de l'enquête.....	2
Sommaire.....	3
Synthèse de l'enquête.....	4
Les principaux réseaux associatifs de l'environnement .....	5
Les principaux réseaux créés à l'initiative de collectivités territoriales.....	6
Crises écologiques, énergétiques et de civilisation sont étroitement liées.....	6
ONG et associations environnementales.....	7
<b>I. Les associations environnementales d'Aquitaine.....</b>	<b>9</b>
104. Les adhérents.....	9
106. Les administrateurs.....	9
108. Les salariés.....	10
109. Le territoire .....	10
110. L'objet statutaire .....	10
111. Associations militantes et/ou partenaires.....	11
112. Les réseaux et associations.....	12
113. La typologie.....	12
114. Les actions.....	12
115. Les partenaires.....	16
116. Les projets.....	18
<b>II. La crise écologique.....</b>	<b>19</b>
201. Les principaux risques et urgences.....	19
202. Améliorer l'efficacité des associations.....	20
<b>III. Un réseau des associations environnementales d'Aquitaine.....</b>	<b>21</b>
301. La création d'un réseau.....	22
302. Un réseau pour quoi faire ?.....	22
303. L'adhésion.....	23
304. La déclinaison locale.....	23
305. Faire travailler ensemble les associations.....	24
306. Les missions prioritaires.....	24
307. Le nom.....	25
308. Commentaires libres et suggestions.....	25
<b>Annexes.....</b>	<b>27</b>
Préconisations suite à l'enquête.....	27
La décennie à venir sera cruciale pour stabiliser le climat, Le Monde, 22 mars 2008.....	28
Environnement, retour au Grenelle, Le monde, 26 mars 2008.....	29
Courrier et questionnaire.....	31

# **SYNTHESE DE L'ENQUETE**

## **LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES EN AQUITAINE**

**500 associations environnementales**

**60 000 adhérents / 2 % des Aquitains**

**5 000 administrateurs, cadres bénévoles**

**850 salariés / 1 % de l'emploi associatif de la région**

**Des milliers d'actions directes ou indirectes de préservation de l'environnement**

**Quatre « grands » réseaux associatifs**

La SEPANSO Aquitaine, le GRAINE Aquitaine, les Maisons de la Nature et de l'Environnement Bordeaux-Aquitaine et de Pau

**Les activités principales**

- 56 % - Education à l'environnement naturel, urbain, promotion des Agenda 21, éco-gestes
- 47 % - Défense du patrimoine, paysage, cadre de vie
- 42 % - Agriculture, bio, anti OGM, jardin, santé
- 36 % - Défense des espaces naturels, écosystèmes, biodiversité, faune, flore
- 36 % - Défense générale et militante de l'environnement
- 31 % - Développement durable
- 28 % - Mobilité alternative, déplacement doux, transport
- 25 % - Energie renouvelable, énergie, habitat, urbanisme, HQE, bioclimatisme, santé
- 19 % - Réseau généraliste, thématique ou territorial

**Les principaux risques et menaces en Aquitaine**

- 77 % - La pollution de l'eau : nappes phréatiques, rivières, lacs
- 72 % - La réduction de la biodiversité, la dégradation de la faune et de la flore
- 67 % - Le réchauffement de la planète et le changement climatique
- 61 % - La pollution de l'air
- 36 % - La dégradation des paysages
- 28 % - L'augmentation des déchets ménagers
- 25 % - Les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes...)
- 25 % - Les risques de l'industrie nucléaire

**92 % des associations favorables à la création d'un réseau régional des associations environnementales**

**Lieu d'échange d'informations et de construction de partenariats inter associatif (72 %), d'animation d'une action globale de réflexion, d'éducation et de mobilisation sur l'environnement (69 %) en direction des citoyens (53 %), pouvoirs publics (53 %), entreprises (44 %) et universitaires (39 %), de mutualisation de moyens humains et matériels (67 %) et groupe de pression des associations et des citoyens vers les pouvoirs publics (56%) et les entreprises (44 %), interface entre le monde associatif, les autres acteurs de l'environnement et les citoyens (50 %)**

# LES PRINCIPAUX RESEAUX ASSOCIATIFS DE L'ENVIRONNEMENT EN AQUITAINE

## **SEPANSO Aquitaine**

La SEPANSO est la fédération régionale des associations de protection de la nature de la région Aquitaine. Déclarée d'utilité publique, elle comprend des sections départementales, locales ou spécialisées. Son rôle fédérateur n'est pas limité puisqu'en tant que fédération régionale représentant France Nature Environnement en Aquitaine, elle reste ouverte à l'adhésion de nouvelles associations locales ayant la même finalité désirant s'affilier à F.N.E. Depuis plus de 30 ans déjà, elle suit l'évolution des milieux naturels en Aquitaine, elle étudie et surveille les risques et les conséquences des activités de l'homme sur la nature. Sa vigilance et ses actions permettent de dénoncer ou d'infléchir certains projets aux conséquences néfastes sur l'environnement. La prise en compte des contraintes écologiques permet, sans contraindre une évolution équilibrée de notre société, de sauvegarder ou de mettre en valeur le cadre de vie ou les milieux naturels que nous léguerons à nos enfants.

La SEPANSO assure enfin, directement ou au travers d'une de ses sections départementales, la gestion de 4 réserves naturelles nationales pour le compte de l'État. En accueillant le public dans ses réserves, et en allant au devant de tous et en particulier des enfants pour faire connaître la beauté, la richesse et la fragilité de nos milieux naturels, la SEPANSO assure de ce fait une mission de service public.

## **GRAINE Aquitaine**

GRAINE Aquitaine est née en 1991, suite à une initiative des acteurs de l'éducation à l'environnement en Aquitaine visant à coordonner leurs actions, en mettant en place un réseau régional. L'objet statutaire de l'association est de créer un réseau de personnes et de structures d'éducation à l'environnement pour permettre des contacts, des échanges, une réflexion et des actions communes.

GRAINE Aquitaine regroupe plus de 40 structures d'éducation à l'environnement et plus de 20 adhérents individuels (animateurs, formateurs, enseignants, étudiants, parents...). Un principe fort : la mutualisation des compétences. La réalisation des missions de GRAINE Aquitaine s'appuie sur la participation directe des structures membres du réseau. GRAINE a vocation à mobiliser et à coordonner les différents savoir-faire en fonction de chaque projet.

L'association est membre du réseau national d'éducation à l'environnement, Ecole et Nature

## **Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux Aquitaine**

Créé en 1982 le Centre régional d'information des associations de protection de l'environnement (CRIE) se transformera en Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) Bordeaux Aquitaine avec pour buts statutaires de :

- mener une action globale de réflexion, de sensibilisation et d'éducation en matière de connaissance et de protection de la nature et de l'environnement ;
- d'assurer la coordination des activités associatives pour le fonctionnement, les services et la gestion des locaux mis à la disposition des associations de protection de la nature et de l'environnement de Bordeaux et d'Aquitaine
- d'être une interface entre le monde associatif, les autres acteurs de l'environnement et le public

## **Maison de la nature et de l'environnement de Pau**

La Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) de Pau regroupe des associations qui agissent dans des domaines divers touchant à l'Environnement naturel ou urbain. Elle bénéficie du soutien de la mairie de Pau. La Maison de la Nature et de l'Environnement dispose de locaux et de services communs pour :

- sensibiliser le public par des actions pédagogiques, des publications, des actions de diffusion,
- assurer une coopération efficace entre les associations membres de la MNE pour optimiser les actions.

# LES PRINCIPAUX RESEAUX ASSOCIATIFS DE L'ENVIRONNEMENT EN AQUITAINE CREEES A L'INITIATIVE DE COLLECTIVITES TERRITORIALES

## Agence de l'environnement et du cadre de vie

Association créée en 1993 à l'initiative du Conseil Général du Lot-et-Garonne, l'ADECAN a pour mission de seconder le Département dans les domaines de la protection et de la gestion de l'environnement.

## Réseau « Aquitaine Nature »

Créé à l'initiative du Conseil Régional d'Aquitaine il a vocation à favoriser la préservation du patrimoine naturel, géologique et paysager de la Région, montrer au grand public un panel de la biodiversité régionale, promouvoir des modes de gestion et de valorisation d'espaces naturels exemplaires, inciter des échanges d'expériences et de compétences entre les divers gestionnaires et stimuler l'économie locale liée à la valorisation des sites

Il permet de mutualiser, les connaissances et expériences de chacun en terme de gestion du patrimoine naturel, d'accueil du public et d'éducation à l'environnement, les moyens de communication et de sensibilisation du public et l'offre éco-touristique

## Réseau aquitain d'éducation à l'environnement

Créé à l'initiative du Conseil Régional d'Aquitaine il a pour objectif de structurer le milieu associatif. Pour une meilleure efficacité, le dispositif soutiendra une quinzaine d'associations têtes de réseau dont les associations plus locales pourront se rapprocher afin de participer à un programme global.

## CRISES ECOLOGIQUES, ENERGETIQUES ET CRISES DE CIVILISATION SONT ETROITEMENT LIEES

Nous sommes passés de la prise de conscience de la nécessité de changer notre développement, à une connaissance de plus en plus fine des raisons pour lesquelles nous devons changer :

- changements climatiques liés au réchauffement de la planète
- fragmentation des écosystèmes et réduction accélérée de la biodiversité
- démographie en forte hausse avec un accroissement des écarts de richesses entre les nations mais aussi entre les groupes sociaux au sein des Etats
- appauvrissement généralisé des sols et risques de pénuries alimentaires
- pollution des mers, rivières, nappes phréatiques... et diminution de la quantité d'eau potable
- urbanisation non maîtrisée et détérioration des paysages
- diminution inexorable des ressources naturelles (énergétiques, minerais, halieutiques...) et augmentation du coût de l'énergie
- production de déchets sans cesse en hausse et au retraitement problématique
- risques liés au nucléaire, aux catastrophes climatiques, pollutions atmosphériques, OGM...

Les connaissances dont nous disposons à propos de ces différents phénomènes sont de plus en plus précises et se diffusent faisant progresser la prise de conscience. Leur existence conduit toute personne sensée à réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour trouver des solutions. Le discours scientifique nous alerte sur les dangers majeurs qui menacent non seulement les espèces animales et végétales mais aussi l'espèce humaine. Cette dernière n'est sans doute pas menacée dans son existence à court terme mais son intégrité, c'est-à-dire sa capacité à vivre une vie viable sur l'ensemble de la planète, est maintenant clairement posée... Tout cela pourrait entraîner des mouvements de population importants qui menaceront à coup sûr la paix et la démocratie, y compris sous nos propres latitudes.

Dans ce contexte nous sommes confrontés à une difficulté majeure qui tient à l'aspect radicalement nouveau de la situation d'aujourd'hui. Ces phénomènes sont globaux, en grande partie invisibles, imprévisibles, enfin, et c'est peut être les plus difficiles, ces phénomènes ont une inertie très importante.

Comment utiliser les connaissances scientifiques globales, qui ont une fonction d'alerte, pour déterminer l'action politique à conduire au niveau local ? Cela revient à poser la question de la gouvernance des territoires dans un contexte qui est radicalement différent de celui que nous avons eu à affronter au cours des siècles précédents, sans doute même depuis que l'humanité existe.

On peut synthétiser la radicalité de la situation dans lequel nous nous trouvons en modifiant la question fondamentale que se pose l'humanité de : « comment vivre ensemble ? », l'interrogation devient « comment vivre ensemble sans détruire la biosphère ? » Ce complément fait voler en éclat la cohérence du système antérieur. Les institutions qui nous gouvernent ne sont plus adaptées dès lors que la question qui les motive s'est transformée. Cette perte de cohérence est évidente au niveau global mais elle est tout aussi importante au niveau des territoires.

Depuis une trentaine d'années, les initiatives françaises en matière d'environnement et de « développement durable » montrent que dans ce domaine, la mise en place d'une politique intégrée reste inaboutie. Les décalages sont flagrants entre les intentions affichées et l'empirisme fluctuant de décisions qui sont souvent hexagonales, provenant de « recyclage de l'ancien », se souciant davantage de rattrapage que de prévention, privilégiant l'annonce à la constance ou s'égarant dans les compromis pour ne pas bouleverser les comportements ou désorganiser les bases électorales.

L'enjeu est politique. On peut avoir tendance à l'oublier en considérant que ce sont plutôt les modes de production et de consommation qui sont au cœur de la problématique de l'environnement et du développement. Ceux-ci ne sont pourtant que l'expression d'orientations entretenues dans des politiques suivies à travers des générations, de même que toute inflexion dans ces orientations ne peut venir que d'autres choix politiques sur le long terme. Le politique ne se réduit pas à l'action de l'Etat et des collectivités territoriales, mais on peut considérer celle-ci comme une expression des choix sociétaux validés par la grande majorité des citoyens à chaque élection. Il serait trop facile de faire des élus et entreprises les seuls responsables, nous le sommes tous.

Pour relativiser ce constat, il faut rappeler qu'une bonne prophétie, c'est précisément celle qui suscite les réactions évitant ainsi la catastrophe qu'elle prédit. C'est bien là notre démarche. L'avenir de l'espèce humaine dépend des choix politiques qui seront effectués. C'est par une mutation des politiques publiques, la redéfinition des critères de décisions collectives, des rôles et responsabilités nouvelles de chaque acteur du corps social, que nous pourrions aboutir à l'indispensable et profonde transformation sociale.

Source : « L'enjeu climatique : support et outil d'amélioration de la gouvernance » séminaire DIACT le 29 mars 2007, GL Rayssac

## **ONG ET ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES**

L'émergence d'une société civile favorable à un développement qui respecte l'environnement au niveau international est issue de la rencontre entre des ONG opérant dans le domaine du développement économique et social et des associations nationales défendant des valeurs écologiques. S'inspirant des associations écologistes nationales, les ONG intègrent deux compétences nouvelles : la communication et l'expertise. Une médiatisation tous azimuts leur permet de provoquer une prise de conscience écologique dans le grand public et d'apparaître comme les porte-drapeaux désintéressés et « hors frontières » de la société civile. L'expertise, ensuite, les amène à faire jeu égal avec les cabinets d'experts et les universités. Le terme « ONG » n'a souvent une existence qu'au niveau international, en France, par exemple, on raisonne en termes d'association loi 1901.

Elles se sont fait connaître au niveau international comme ONG environnementales en s'opposant aux Etats, incapables ou non désireux d'imposer des contraintes fortes aux multinationales responsables pour une grande part des dégradations de l'environnement. Les ONG jouent leur rôle d'opposants aux lobbies économiques en rappelant sans relâche les principes du développement durable et en dénonçant les retards des Etats à appliquer les textes internationaux.

Il est souvent admis que les associations environnementales sont les principales actrices de ce développement durable. Ces organisations se retrouvent pourtant dans une position acrobatique. Après avoir inventé la notion, après l'avoir promue, elles la trouvent souvent confisquée dans des applications

méconnaissant leurs pensées initiales. L'histoire du développement durable est pourtant totalement imbriquée avec celle des ONG environnementales.

Le principe N° 10 de la déclaration de Rio de 1992 affirme que « *la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient* ». Toutefois, cette « *démocratie participative* » n'est pas exempte de critiques. La non représentativité des ONG est couramment évoquée et force est de constater que la société civile ne se réduit pas aux seules ONG. De plus, on reproche aux ONG leur manque de légitimité précisément en raison de leur indépendance : elles n'ont de « *comptes* » à rendre qu'à leurs propres mandants.

Les ONG internationales doivent faire face à une crise de croissance et à de nombreuses critiques, les plus virulentes portant sur leurs rôles, qui apparaissent plus relever de la catégorie de « contre-feu » que de véritable force d'action. En externe, les ONG sont contestées par les Etats qui peuvent critiquer leur tendance à une forme d'ingérence proche de celle de l'humanitaire, par les firmes multinationales, qui remettent en cause leur représentativité (quelle opinion publique ? quel poids en membres ?) et par les mouvements de contestation, qui soulignent en revanche leur institutionnalisation croissante.

Ayant à gérer cette double identité de gestionnaire et d'aiguillon du DD, elles se trouvent concurrencées par des firmes multinationales, des Etats, des institutions se réclamant du DD dans les arènes internationales, sans réformer fondamentalement leurs pratiques. Ils n'empêchent que les ONG ont inventé un rôle de traduction des problèmes environnementaux en un langage scientifico-militant (diagnostic de la réalité, construction de problématique) qui les légitime autant à l'égard des institutions que de certains réseaux de protestation (démonstration scientifique du danger que court la planète).

Le choix des ONG, malgré ces limites, s'est imposé de soi. C'est un premier choix, imparfait, mais qui présente l'immense avantage, comme tout premier choix, d'ouvrir une voie nouvelle de réflexion et d'action. Il faut voir dans cette combinaison innovante une esquisse, un espace public mondial en devenir. Il manque encore un cadre global de mise en cohérence des initiatives, pour l'heure, désordonnées. Certains en appellent à un « *nouveau régime économique et social d'ensemble auquel prennent part l'ensemble des composantes de la société : entreprises, pouvoirs publics, société civile, collectivités territoriales, scientifiques* ».

Mettre en œuvre un développement respectueux de l'environnement n'est pas un effet de mode, c'est un défi. Un défi à l'égoïsme, à l'avarice, à l'étroitesse de vue. Il ne peut s'imposer que par l'adhésion de tous, ce qui aujourd'hui est loin d'être réalisé. Or c'est aujourd'hui que presque tout se joue. Demain, il sera certainement trop tard.

Reconnues au niveau international, en voie de reconnaissance au niveau national notamment grâce au Grenelle, il reste aux associations environnementales à trouver une place au niveau des territoires (régions, départements, communautés urbaines et d'agglomération, pays...).

Sources : Le développement durable - Le cavalier bleu - 2007 - Assen Slim / Le développement durable - La documentation Française - 2007 - C. Aubertin et FD. Vivien

# I. LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES D'AQUITAINE

## 104. LES ADHERENTS

**Les 36 associations qui ont répondu comptent 8 649 adhérents dont 8 527 personnes physiques et 122 associations. La moyenne par association est de 240 adhérents (237 personnes physiques et 3,4 associations). 58 % accueillent uniquement des personnes physiques, 32 % des personnes physiques et morales et 9 % uniquement des associations.**

*Cette question a pour objectif d'estimer le nombre d'aquitains adhérents dans une association environnementale. Selon le Dalloz (2001) sur le Droit de l'environnement « il y aurait en France 10 à 40 000 associations intéressées plus ou moins directement aux problèmes d'environnement et environ 3 % des français adhérents à une association d'environnement... ». Si l'on décline ces chiffres pour l'Aquitaine cela nous donnerait entre 500 et 2 000 associations rassemblant 90 000 aquitains, soit une moyenne de 45 à 180 adhérents par association.*

*Dans le cadre des Etats régionaux de l'environnement organisé en 1982 par le Ministère de l'environnement nous trouvons le chiffre de 500 associations environnementales en Aquitaine. Pour la MNE Bordeaux-Aquitaine avec une typologie assez restrictive il y aurait en Aquitaine entre 300 et 500 associations environnementales.*

*Dans notre fichier de contact pour réaliser cette étude, nous avons probablement repéré plus facilement les associations les plus importantes, la moyenne régionale des adhérents par association est probablement inférieure aux 240 adhérents, moyenne de notre échantillon, pour être prudent nous utilisons un ratio de 50 % soit **120 adhérents**, estimation cohérente avec l'hypothèse de 45/180 pour 500 associations du Dalloz. Nous obtenons alors pour 500 associations **60 000 adhérents** potentiels qui représenteraient **2 % des Aquitains**.*

*A noter que les 36 associations ayant répondu ont aussi parmi leurs adhérents 122 associations dont on peut considérer que les adhérents sont des adhérents indirects des associations environnementales. Nous ne disposons pas d'éléments pour le chiffrer mais cela pourrait augmenter significativement le nombre de personnes physiques associées. A titre d'exemple, parmi les 36 réponses nous avons un réseau régional composé de 6 associations adhérentes qui nous donne le nombre d'adhérents personnes physiques : 527 personnes.*

**A partir de ces éléments il y aurait aujourd'hui en Aquitaine entre 300 et 2000 associations environnementales, avec une hypothèse probable autour de 500. Elles rassemblent entre 60 et 90 000 adhérents.**

*Il serait intéressant de pouvoir réaliser un inventaire approfondi des associations environnementales d'Aquitaine s'appuyant sur une typologie permettant de mieux connaître leurs activités et leurs adhérents. Cet inventaire pourrait constituer, l'accord des associations, un annuaire électronique accessible au grand public sur un site Internet.*

## 106. LES ADMINISTRATEURS

**Les administrateurs sont ceux des adhérents qui assurent juridiquement la « direction de l'association » dans le cadre du Conseil d'administration.**

**Ils sont 371 pour 36 associations soit une moyenne de 10,3 par association.**

**A partir de l'hypothèse de 500 associations, ce sont environ 5 150 aquitains qui sont les cadres bénévoles du mouvement associatif environnemental dans la région.**

## 108. LES SALARIES

*Parmi les réponses trois associations étaient pour l'une à forte dominance culturelle (35 salariés) et pour les deux autres à forte dominance d'insertion (11 et 14 salariés). Il nous a paru pertinent de ne pas les intégrer dans nos calculs.*

**Les 33 associations restantes comptent 55 salariés représentant 47,45 équivalents temps plein. Soit une moyenne de 1,7 salariés par association et un temps de travail moyen par salarié de 0,86 ETP.**

**17 associations n'ont aucun salarié et 16 entre 1 et 17 (6 ont 1 salarié, 5 ont 2 salariés, 4 entre 4 et 7 salariés et une 17 salariés. Le nombre moyen de salariés dans les 16 associations « professionnalisées » est de 3,4 salariés.**

*A partir de l'hypothèse de 500 associations il y aurait donc **850 salariés représentant 731 ETP**. C'est toutefois un chiffre à utiliser avec beaucoup de précaution. Notre échantillonnage représente 7,2 % des associations et les associations professionnalisées peuvent y être largement sur représentées.*

*Dans « les chiffres clés de l'Economie sociale et solidaire en Aquitaine » 2006, édité par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Aquitaine, les associations professionnalisées comptent 88 501 postes (formation 11 894, santé 5 043, social 42 941, culture/sport/loisirs 10 743...). Les associations environnementales représenteraient dans cette hypothèse haute **1 % de l'emploi associatif dans la Région**.*

## 109. LE TERRITOIRE

- 43 % **Infra départemental** (Agglomération bordelaise, Agglomération paloise, Communauté Urbaine de Bordeaux, Agenais, Pays Basque, Pays de Cernès/Les Graves, Entre-deux-Mers, Sud Gironde, Le Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre, Canton de Brantome, Marais de la Pointe du Médoc, Nord Bassin d'Arcachon, Sadirac, Quartier André Meunier de Bordeaux, Quartier Dupaty à Bordeaux)

- 31 % **Départemental** (6 Gironde, 2 Pyrénées-Atlantiques, 2 Dordogne, 1 Landes)

- 3 % **Interdépartemental** (Sud landes/Pays Basque)

- 17 % **Aquitaine**

- 3 % **National**

- 3 % **Inter régional** (Grand Sud-ouest)

## 110. L'OBJET STATUTAIRE

*Extraits des réponses, avec un classement en deux parties : les actions directes de défense de l'environnement et les actions indirectes d'éducation, formation, sensibilisation...*

**Défendre, Etudier, Préserver, Protéger, Sauvegarder...**

**...l'Environnement, les Espèces, la Faune, la Flore, les Milieux, la Nature, les Oiseaux migrateurs, les Paysages, le Patrimoine, la Santé, le Vivant**

- Défense de l'environnement
- Défense de l'Environnement et du patrimoine
- Préservation de la nature, des espèces, des milieux et des paysages,
- Etude et protection des oiseaux migrateurs
- Protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie
- Protection Nature et Environnement
- Protection de la nature et de l'environnement (faune, flore et le vivant)
- Sauvegarde et restauration du patrimoine

- Sauvegarde des maisons paysannes traditionnelles
- La protection de la nature et de l'environnement et plus particulièrement la préservation des paysages naturels, patrimoniaux, culturels, urbains, suburbains ou ruraux situés sur l'aire géographique des cinq départements de l'Aquitaine
- Protection du cadre naturel et humain des maisons paysannes et des paysages ruraux
- Préservation de la santé (impact de l'environnement sur la santé)

**Animer, Concevoir, Concrétiser, Créer, Défendre, Développer, Diffuser, Dynamiser, Echanger, Eduquer, Expérimenter, Expliquer, Favoriser, Fédérer, Former, Gérer, Initier, Lutter, Mettre à disposition, Organiser, Promouvoir, Publier, Rencontrer, Sensibiliser, Valoriser, Veiller...**

**...à l'Air, l'Agriculture, l'Alimentation, l'Aquaculture, l'Architecture, le Canoë et le Kayak, le Changement climatique, la Citoyenneté, la Culture, la Décroissance de l'empreinte écologique, le Développement durable, l'Eau, l'Ecologie, l'Environnement, la Faune, la Flore, le Marais, le Patrimoine, le Paysage, le Sol, la Santé, le Vivre ensemble, les Zones humides**

- Education à l'environnement
- Favoriser l'éducation à l'environnement par des moments de rencontre et d'échange, par la création d'outils pédagogiques, des animations et des formations s'adressant à un large public.
- Initier le public au milieu des marais maritimes dans un contexte touristique et pédagogique
- Favoriser une dynamique visant à la gestion et la réhabilitation des zones humides
- Mettre à la disposition du public la documentation de l'Association, ses résultats expérimentaux, une documentation technique relative à la faune et flore endémiques, aquaculture, pédagogie appliquée et exploitation des marais
- Education environnement « écologie = une valeur culturelle »
- Sensibiliser le grand public au domaine de l'environnement, du patrimoine et de la citoyenneté
- Promotion d'une architecture contemporaine de qualité
- L'organisation d'expositions, conférences, animations scolaires, la formation des publics aux enjeux paysagers, la mise en œuvre d'études sur le paysage, l'affichage... la conception et la diffusion de documents et publications concernant tout ce qui a trait aux paysages naturels, patrimoniaux, culturels...
- Veiller au respect des normes législatives et réglementaires relatives à la protection des paysages, à l'affichage publicitaire et plus généralement tous les textes contenus dans les Codes de l'urbanisme et de l'environnement
- Expliquer et valoriser les pratiques alimentaires et la biodiversité
- Initier et concrétiser des stratégies œuvrant en faveur de l'environnement
- Favoriser des pratiques basées sur une conscience humaniste et écologiste, promouvoir le vivre ensemble
- Fédérer les associations de développement de l'agriculture biologique de la région Aquitaine
- Défendre les droits du piéton, faciliter ses déplacements et en assurer la sécurité, rendre plus agréable la vie notamment en ville, puisqu'elle fut construite pour lui et de façon générale, promouvoir une cité plus humaine
- Animer le patrimoine en proposant une médiation entre un site et le public. L'association met en œuvre une pédagogie active et participative qui permet au site lui-même de devenir didactique : le site devient le support d'un questionnement qui permet au public de devenir acteur de ses découvertes. Les objectifs de l'association sont entre autres : initier au patrimoine, comprendre les témoignages de l'histoire, susciter une démarche artistique et tisser du lien social. Ses champs d'intervention sont en priorité l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'archéologie. D'autres domaines artistiques sont également étudiés, notamment en partenariat avec d'autres structures
- D'organiser et développer la pratique du canoë et du kayak et des disciplines associées, de contribuer à la protection de l'environnement nécessaire à sa pratique, de participer au développement local, d'organiser des activités d'éducation à l'environnement, de loisirs de plein air, au profit de groupements et collectivités sans but lucratif (écoles, autres associations, centres aérés, opérations CAP 33...).
- Favoriser la mise en place d'unités pilotes expérimentales aquacoles et agricoles, ainsi que la création d'exploitations de type individuel ou collectif
- Promotion de l'écologie et action citoyenne de l'information
- Promotion et défense du vélo comme moyen de déplacement au quotidien
- Promouvoir et développer un service d'autopartage - Création d'un Ecoquartier
- Promouvoir le développement durable : protection de l'environnement (air, eau et sol)
- Promotion dans la région Aquitaine, des stratégies de lutte contre le changement climatique et de décroissance de l'empreinte écologique

## 111. ASSOCIATION MILITANTES ET/OU PARTENAIRES

Vous qualifieriez-vous d'associations militantes, d'associations partenaires des Pouvoirs publics, l'un et l'autre selon le cas, ni l'un, ni l'autre plutôt d'association... ?

- **50 % l'un et l'autre, selon les cas**

- **19 % d'association militante**

- **14 % d'association partenaire des Pouvoirs Publics**

- **17 % ni l'un, ni l'autre, plutôt d'association** : ... de scientifiques - de promotion culturelle et d'action environnementale - engagée - en transformation, nous entamons la transformation en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) : un objectif militant, une pratique de service, des partenariats avec des collectivités et des partenaires privés - de sensibilisation citoyenne - d'éducation à l'environnement

## 112. LES RESEAUX ET ASSOCIATIONS

A quelles autres associations ou réseaux associatifs adhère l'association ?

*89 citations pour 36 associations, soit une moyenne de 2,5 adhésions. Neuf associations sont citées entre deux et huit fois.*

**Citées plusieurs fois :**

- **25 % GRAINE Aquitaine**

- **22 % Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux Aquitaine**

- **19 % SEPANSO départementale ou régionale**

- **11 % France Nature Environnement (FNE)**

- **6 % Bureau Européen de l'Environnement (BEE)**

- **6 % Collectif Déchets Girondin (CDG)**

- **6 % Comité de Liaison de l'Entre-deux-Mers (CLEM)**

- **6 % Pôle Urbain des Mobilités Alternatives (PUMA)**

- **6 % Réseau Sortir du Nucléaire**

**51 citées une fois (3 %) :** ACAP - ADECAV - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) - ATEE - Centre Sociaux Culturel du Brantômois - Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER) - Connaissance du Médoc - Coordination contre les Elevages Industriels - Coordination Traitement des Déchets - Collectif Bassin d'Arcachon Contre le Contournement Autoroutier de Bordeaux (BAC/CAB) - Collectif pour des Alternatives aux Pesticides - Conservatoire de l'Estuaire - Collectif Estuaire - Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon (CEBA) - Collectif Aquitain contre les Rejets en Mer - Collectif des Associations de Défense de l'Environnement (CADE) - COTRAVAUX - CPIE Béarn - Droits du Piéton National - ENERPLAN – FCEN - Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUBICY) - FNAUT - FNASSEM - Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme - Francas - Groupe Chiroptères Aquitaine - Groupement d'Associations de Sécurité Routière (GASR) - Habicoop - Halte Incin' - Kokopelli - Le Tri cycle enchanté - Les Amis de la Conf - Ligue Girondine de l'Enseignement - Maisons Paysannes de France - Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau - Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF) - Nature & Progrès - Prise de terres - REMPART - RNF - Radio Périgueux 103 - Réseau Action Climat - Réseau Citéphile - Réseau Coopératif France Autopartage - Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères - Société d'Horticulture de la Gironde (SHG) - Société Herpétologique de France - Terre et Humanisme - Terre sacrée - Université de la Citoyenneté - Vigilance OGM

*64 % des associations qui ont répondu adhèrent à l'un de ces réseaux régionaux (GRAINE, SEPANSO, MNE Bordeaux-Aquitaine et de Pau). A part l'exception d'une association qui adhère aux trois premiers il n'y aucune double adhésion, ce qui permet d'imaginer une relative étanchéité formelle entre les adhérents de ces réseaux.*

## 113. LA TYPOLOGIE

- **56 % Education à l'environnement naturel ou urbain, promotion des Agenda 21, éco-gestes**
- 47 % Défense du patrimoine, paysage, cadre de vie
- 42 % Agriculture, bio, anti OGM, jardin, santé
- 36 % Défense des espaces naturels, écosystèmes, biodiversité, faune, flore...
- 36 % Défense générale et militante de l'environnement
- 31 % Développement durable
- 28 % Mobilité alternative, déplacement doux, transport
- 25 % Energie renouvelable, énergie, habitat, urbanisme, HQE, bioclimatisme, santé
- 19 % Réseau généraliste, thématique ou territorial
- 5 % Environnement et insertion par l'activité économique : berges de rivière, déchets...

### **Propositions spontanées**

- 5 % Santé et environnement
- 3% Europe - Lutte contre le monopole de la propriété des semences - Sauvegarde de l'humus - Education populaire - Architecture

*Une large majorité des associations se retrouvent autour de l'éducation à l'environnement et près de la moitié dans la défense du patrimoine, paysage, cadre de vie et agriculture, bio, anti OGM, jardin, santé.*

## 114. LES ACTIONS

### **A. EDUCATION, SENSIBILISATION, FORMATION, INFORMATION, COMMUNICATION**

#### **A1. Tout public**

- Visite de sites, publication, stand, conférence diapos
- Sensibilisation du public par des actions d'information sur les enjeux environnementaux
- Tenue de divers stands de sensibilisation
- Fêtes sur le jardin potager et les fruits anciens
- Actions de promotion : mise en place de Vélo-Bus, « A vélo au travail »
- Organisation de la fête du vélo et des bourses aux vélos
- Adhérents : journée de découverte sur des thèmes relatifs aux patrimoines naturels et anthropiques s'appuyant sur des sujets de société (eau, forêts, énergie, ressources naturelles...)
- Ateliers décroissance, bio jardinage, santé et hygiène naturelle, cuisine sauvage
- Éducation à l'environnement auprès des adhérents
- Grand public : journée de sensibilisation (expos, conférences, animations...)
- Entretien du jardin, animations autour de celui-ci par des manifestations, ateliers, conférences...
- Co-organisation de soirées-débats publiques sur des thèmes écologiques
- Principalement des actions d'éducation à l'environnement en faveur des jeunes et des adultes
- Journées d'information et de formation à destination des adhérentEs et du public adulte
- Education à l'Environnement du grand public (manifestations...)
- Organisation de conférences mensuelles grand public
- Organisation, coordination et financement de participation collective à des manifestations grand public
- Participation à des forums éco-citoyen, tables rondes et autres
- Information (Espace Info Energie, manifestations, conférences, débats ...)
- Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)
- Formation
- Opération formation du public en partenariat avec hypermarché (Achats futés = moins de déchets)
- Conseils sur des sujets spécifiques localisés
- Actions d'animation sur l'espace public
- Promotion de la réappropriation de l'espace public par les citoyens
- Sensibilisation au respect de l'environnement (dans ce cas en milieu urbain)

- Participation à des manifestations comme la Foire de Bordeaux ou les Festivals d'association,
- Communication vers les automobilistes en stationnement illégal (faux PV autocollants...)
- Actions avec les habitants des quartiers
- Réalisation d'un écoquartier : définition du programme, statuts juridiques et communication

### **A2. Enfants**

- Travail avec les écoles et les centres de loisirs sur différentes thématiques dans le cadre de la science à l'école. Interventions ponctuelles grand public (ateliers, balades découverte...) dans le cadre de journées nationales ou autres
- Interventions dans les écoles
- Rendre les enfants acteurs en leur expliquant leur pouvoir en tant que consommateur (fourniture scolaire durable).
- Interventions dans les écoles jusqu'au lycée pour des formations à différentes thématiques sur les déchets
- Jardins pédagogiques dans les écoles du secteur
- Animations en milieu scolaire et sorties découvertes
- Education à l'Environnement des jeunes, scolaires (interventions en classe, sorties, manifestations...)
- Interventions auprès des scolaires
- Formations à la sécurité routière en milieu scolaire

### **A3. Collectivités**

- Militance pour la redevance incitative pour le traitement des ordures ménagères, manifestations...
- Conduire les collectivités vers des gestions environnementales durables de leurs espaces verts
- Conduire les collectivités vers un nettoyage écologique afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur des bureaux, écoles, crèches... : diagnostic, plan de gestion, présentation des alternatives aux produits chimiques, réorientation des achats

### **A4. Un exemple détaillé des actions d'une association**

- Mise en place d'un portail internet qui rassemble les associations environnementales du département
- Réalisation d'une enquête « citoyen-environnement » auprès de plus de 500 foyers pour déterminer leurs attentes en matière d'actions environnementales
- Organisation de la quinzaine de l'écologie en novembre (deuxième édition en 2008)
- Organisation de la fête écorurale en septembre dans une commune (deuxième édition en 2008)
- Préservation de la tulipe locale, patrimoine naturel local
- Etude Santé-environnement : Qualité de l'air intérieur : quels risques? Quelles sources de pollutions ? Quelles actions à réaliser ?
- Comparatif du coût réel des produits bio et des produits conventionnels : pondération du coût par un indice lié au coût environnemental et au coût santé de ces deux types de produits
- Lutte contre le frelon asiatique : participation active au réseau des piégeurs

## **B. CONCERTATION, LOBBYING, CONTESTATION, GESTION, PRESTATION, ANIMATION**

### **B1. Concertation**

- Participation aux structures de concertation
- Suivi des dossiers d'enquête publique
- Suivi et participation aux différentes enquêtes publiques
- Dialogue avec les élus qui le souhaitent
- Participation à différentes concertations (aussi bien dans la salle que sur l'estrade lors du débat public LGV - CLIS - Commissions des sites - CODERST - SPPPI )
- Fait partie de la commission des sites et à ce titre a en charge la commission publicité, législation, etc... donc actions pour le respect de la législation auprès des communes, DDE...
- Actions portant sur des projets d'aménagement du territoire, urbanisme, PLU, lotissements... travail sur le SCOT d'une agglomération, d'un pays, d'un Conseil de développement, avec une Communauté de communes
- Concertation et médiation locale sur les enjeux patrimoine et biodiversité
- Dialogue en amont avec les acteurs économiques porteurs de nouveaux projets et les élus qui portent celui-ci
- Participation aux réunions thématiques sur les déplacements organisés par les différentes collectivités et les Agenda 21

### **B2. Lobbying**

- Action de lobbying vers les institutions
- Lobbying vers les élus pour un réseau cyclable cohérent, continu et sûr, des stationnements cycles diversifiés et une réelle inter modalité transport en commun et vélo
- Lobbying auprès des collectivités pour la promotion de l'autopartage et d'une approche durable de la mobilité : « penser » globalement les travaux d'infrastructures en amont, passer d'une logique de transports à une logique de déplacement incluant les questions d'horaires, d'organisation du travail

### **C. CONTESTATION, ACTIONS EN JUSTICE**

- Contestation des projets néfastes pour l'environnement
- Recours en annulation d'actes administratifs
- Action d'interpellation des décideurs politiques locaux, nationaux
- Actions en justice lorsque tous les moyens pour convaincre ont échoué
- Eventuellement actions en justice
- Protection des tulipes romaines dans une commune
- Actions militantes, réunions informations contre la LGV

### **D. CONNAISSANCE, GESTION D'ESPACES NATURELS**

- Connaissance, protection, gestion et valorisation d'espaces naturels régionaux
- Gestion d'espaces naturels
- Mise en œuvre de plans de gestion sur deux marais pour environ 200 ha
- Réalisation d'un suivi multisites de la migration postnuptiale des oiseaux
- Jardin potager bio en auto-consommation
- Production de semences potagères et florales
- Entretien respectueux de la biodiversité dans l'entretien de chemins de randonnées
- Prospection, cartographie et protection des sites à orchidées sauvages

### **E. PRESTATIONS DE SERVICES**

- Diagnostic participatif, sensibilisation, plan de gestion et fiches action à mettre en place pour concrétiser le changement de comportement au quotidien.
- Déclinaison du concept Santé Environnementale dans le secteur de la construction/réhabilitation qui se concrétise par des unions de compétences avec les architectes.
- Mises en place de stations d'autopartage
- Développement de programmes plus ciblés sur des populations privées de mobilité : Rmistes, quartiers sensibles...
- Aide, conseil, accompagnement des collectivités et instances sportives pour la prise en compte de l'environnement (études, formations, manifestations...) et plus particulièrement dans le domaine de la prévention des risques majeurs et le Sport-environnement
- Etudes / Prestation (diagnostics collectifs, rédaction de guide ...) dans le domaine de l'énergie et de l'habitat
- Animation de filières professionnelles
- Travail sur la précarité énergétique
- Formation des professionnels de la santé en Santé Environnementale et expertise d'habitat.
- Chantiers de bénévoles, ateliers et classes de patrimoine, insertion

### **F. ANIMATION DE RESEAUX**

- Relais régional des instances nationales. Valorisation des actions des associations adhérentes.
- Favoriser les liens entre les associations adhérentes
- Organisation et fonctionnement du réseau

*Certaines réponses indiquaient des mentions non nominatives* : Les services de l'Etat - Les collectivités locales - Certains élus - Les communes et communautés de communes - La régie des eaux - Des syndicats de gestion des déchets - Différentes associations de défense de l'environnement ou de quartiers - Diverses associations agissant sur la mobilité - Quelques associations de jardins, des artistes (avec ou sans associations) - Des associations de quartiers - Des instances sportives (clubs, districts, fédérations, CDOS...) - Des fondations... *nous n'avons pas pu utiliser ces informations. Cet inventaire est avant tout indicatif, il n'a pas vocation à l'exhaustivité.*

*A noter une remarque intéressante* : Qualifier les institutionnels de partenaires ne semble pas approprié. Le dialogue n'est pas toujours aisé.

161 citations pour 36 associations soit **une moyenne de 4,4 partenaires (0,7 service de l'Etat, 1,8 collectivités et 1,9 associations.**

**EUROPE** (2 citations)

**10 SERVICES DE L'ETAT** (26 citations)

6 Préfectures de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, des Landes et Sous Préfectures de Dordogne, de Bayonne et d'Oloron

4 DIREN

3 ADEME

3 DRDJS

3 Agence de l'eau Adour Garonne

2 DDAF 64 et DRAF

2 DRAC

1 Education nationale

1 DRASS

1 DRIRE

**24 COLLECTIVITES TERRITORIALES ET SYNDICATS** (64 citations)

12 Conseil Régional d'Aquitaine

13 Conseil Général de la Gironde

5 Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques

3 Conseil Général de la Dordogne

2 Conseil Général des Landes

1 Conseil Général du Lot et Garonne

7 Communautés Urbaine de Bordeaux

5 Bordeaux

2 Pau

Les mairies de la CUB, Arès, Brantôme, Créon, Gradignan, Quinsac, Sadirac, la Teste de Buch

Communautés de communes du Brantômois, de Villandraut, de l'Artolie, du Béarn

PNR Périgord Limousin, SMEGREG, SYSDAU, SPPPI Estuaire de l'Adour

**59 ASSOCIATIONS** (69 citations)

*7 associations sont mentionnées de deux à quatre fois :*

11 % **Ligue pour la Protection des Oiseaux**

11 % **MNE Bordeaux Aquitaine**

8 % **SEPANSO**

6% **CREN Aquitaine**

6 % **Francas**

6 % **GRAINE Aquitaine**

6 % **Réseau AMAP**

6 % **Vigilance OGM**

**51 associations sont mentionnées une fois :**

ACSE - Agence Bio - Aquitaine Alternatives - Amis des Orchidées d'Auros - ARPE 47 - ATD quart monde - ATTAC - Betelgeuse - Bety Environnement - Cahiers de l'Entre-deux-Mers - CALK – Centre Social Bordeaux Nord - Cistude Nature - Comité de liaison de l'Entre-deux-Mers - Collectif pour les Alternatives aux Pesticides - Concordia - Confédération Paysanne - Connaissance du Médoc - Conservatoire de l'Estuaire - CRESS Aquitaine - CROS d'Aquitaine - des associations locales (environnementales, sportives du Béarn...) - Faucheurs d'OGM - Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturelles - Ferme de Leyssart - FIEP - FNAB - France Autopartage - Greenpeace Pau – Habicoop - Institut National des Jeunes Sourds - ITAB - Jardiniers de France - Jardin Botanique Pascal Jovet - Les Amis de la Terre - Leo Lagrange - Les Amis de la Route François Mauriac - Les associations environnementales et patrimoniales de Cernès - Les Journades - MNE Pau - Meduli Nature - Nature et Bassin - Nature & Progrès - OCEAN - REESOM - Réserve naturelle géologique de Pessac - Réserves Naturelles de France - Société Botanique du Périgord - Société Mycologique Landaise - Société Mycologique du Périgord - Surf Insertion - Union Vivre en Entre-deux-Mers

## **11 ENTREPRISES MARCHANDES, SOCIALES ET ASSIMILEES**

2 Chambres de commerce et d'industrie (Landes et Bayonne)  
2 Oh Légumes Oubliés !  
Institut Egid de Bordeaux  
Les fondations de France, MACIF, Norauto, Caisse Epargne  
Les entreprises de l'économie sociale MACIF et Crédit Coopératif  
COMOX (filiale Véolia Transports)

*Cette liste de partenaires est à croiser avec celles des réseaux et associations auxquels adhèrent les associations environnementales.*

## **116. LES PROJETS**

### ***Des projets pour 68 % des associations***

#### ***Formation***

- Projet de vélo-école pour adultes
- Pôle formation énergie et éco-construction en lancement
- Après les ateliers d'alimentation naturelle et les conférences, nous envisageons de lancer des stages sur ce thème
- Mise en place d'une formation sur l'éco-construction

#### ***Education, sensibilisation, communication***

- Faire plus d'interventions en milieu scolaire et entreprise - Etre présent sur le montage d'opération de type « Vélo-Bus »
- Mise en place d'un jardin pédagogique ou d'un parcours nature + groupes d'engagements à différentes expériences (économie d'eau...)
- Développer les actions auprès des cantines de Bordeaux
- Prolonger les « billets courant vert » et l'étendre à d'autres collègues
- Insister davantage sur la défense et la mise en valeur du patrimoine
- Développer les conférences débat
- Bassins de lagunage, fabrication de purin de plantes (ortie, consoude, prêle ...), conférences sur l'environnement, l'écologie et la biodiversité
- Ressources naturelles et patrimoine, ressources naturelles et agriculture
- Notre action en faveur de l'environnement étant récente, les projets de développement sont nombreux. Le principal projet est de faire d'un festival culturel que nous organisons un éco-festival sur le long terme et travailler lors de cet événement à sensibiliser/éduquer au maximum les publics en valorisant et expliquant nos actions.
- Mise en place d'un jardin médiéval
- Conforter et développer travail pédagogique sur prévention et gestion des déchets
- Création d'une AMAP

- Diffusion des méthodes de la bio pour la protection de l'eau (avec Agence de l'Eau)
- Il y a beaucoup à faire pour la défense des déplacements doux. Nous devons limiter la progression des déplacements motorisés et favoriser les déplacements doux. Nous souhaitons participer aux aménagements de l'espace public pour sécuriser les déplacements des personnes les plus vulnérables
- Créer un site internet
- Obtention du label Citoyenneté-Environnement-Développement Durable,

### Réseaux

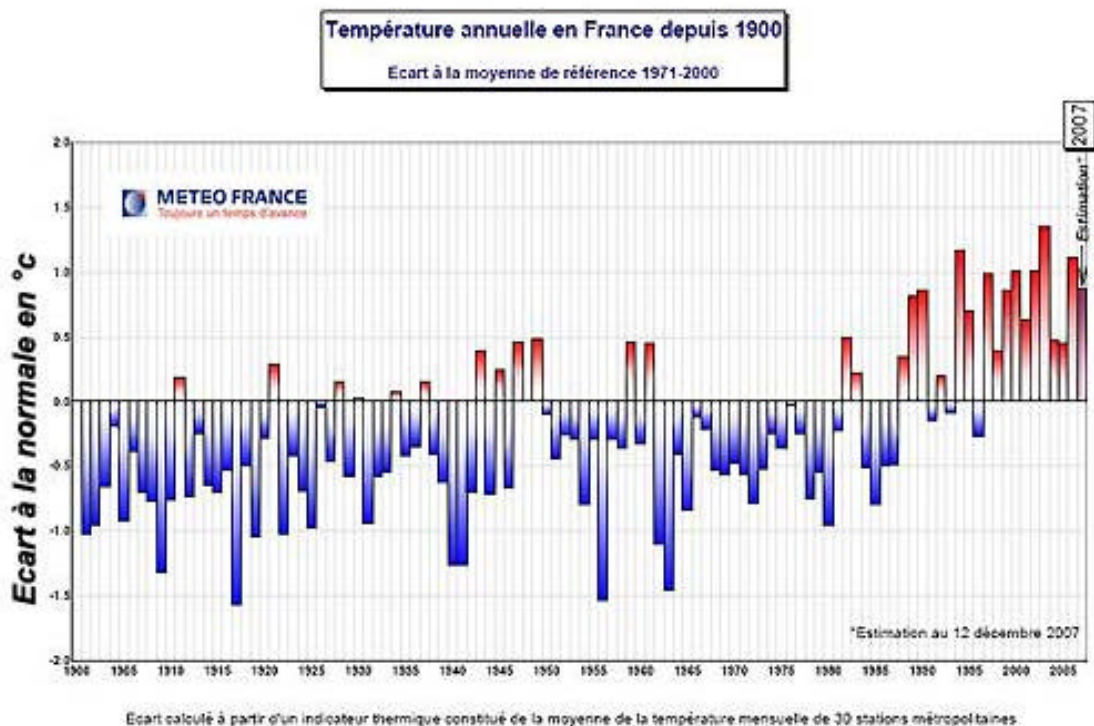
- Participation plus active au réseau Fondation Nicolas Hulot,
- Projet d'extension de notre réseau

### Prestations de services

- Projet transfrontalier Fonds Communs Aquitaine Navarre, Interreg IVa et création du Centre Pyrénéen des Risques Majeurs
- Contribuer à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité régionale, objectif 100 sites gérés en 2010
- Proposition de mise en place d'un CPIE
- Création d'antennes départementales et recherche de locaux pour les sièges
- Démultiplier les actions de gestion conservatoire et concertée en développant des cellules d'assistance technique à collectivité et opérateurs gestionnaires
- Création de plates-formes de distribution pour faciliter notamment la mise en place de repas bio en restauration hors domicile

### Organisation

- Transformation en SCIC de notre association
- Reconnaissance comme structure référente dans le domaine du sport-environnement en Aquitaine



## II. LA CRISE ECOLOGIQUE

### 201. LES PRINCIPAUX RISQUES ET URGENCES

Il était demandé de choisir entre les 5 principaux risques et urgences environnementales

72 % **La réduction de la biodiversité, la dégradation de la faune et de la flore**

72 % **La pollution de l'eau : nappes phréatiques, rivières, lacs...**

67 % **Le réchauffement de la planète et le changement climatique**

61 % **La pollution de l'air**

36 % La dégradation des paysages

28 % L'augmentation des déchets ménagers

25 % Les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes...)

25 % Les risques de l'industrie nucléaire

19 % La pollution sonore

11 % Les nouvelles maladies graves

#### **Propositions spontanées**

6 % Urbanisation - Surconsommation d'espaces naturels par l'urbanisme, les équipements, les infrastructures routières... et les multiples dégradations qui en résultent – 3 % Surexploitation des ressources naturelles - Epuisement des ressources énergétiques - Impact de l'environnement sur la santé - Tourisme non maîtrisé (cas des zones humides) - Problèmes alimentaires - Excès de consommation - Délitement social

#### **Il est à noter que 5 associations (14 %) récusent cette classification :**

- Tous ces éléments sont interdépendants, si bien que les uns entraînent les autres et qu'il n'y a pas de hiérarchie, l'urgence c'est la prise de conscience et la responsabilité.

- Tout est lié, donc difficile de sérier des urgences et des priorités, c'est d'ailleurs un des problèmes majeurs de l'appréhension de l'environnement : celui de tout segmenter et de ce fait chaque association spécialisée ne s'intéresse qu'à son domaine, ignore souvent les autres.

- La question n'a pas de sens ! Nous avons 5 sens, pouvons nous dire lequel est le plus important. L'environnement est un tout et chaque composante est importante. La définition de priorités est un moyen pour un individu ou un groupe de faire passer ses préférences avant celles des autres !

- En fait tout ce qui est cité est une urgence.

- Comment peut-on déterminer les 5 plus ?

*Il y a une forte majorité, de l'ordre des deux tiers des réponses sur l'eau, la biodiversité, le réchauffement et l'air. Une forte minorité, de l'ordre du quart au tiers des réponses, sur 4 autres « risques et urgences » : les paysages, les déchets, les catastrophes naturelles et le nucléaire.*

*Si l'on compare avec les résultats d'un sondage ADEME diffusé en février 2008 sur les 2 principaux risques pour les français (A prendre avec beaucoup de précautions puisque les résultats des associations d'Aquitaine sont divisés par 2,5 pour être comparables) nous avons :*

Les Français	Les associations environnementales d'Aquitaine (entre parenthèse le % de différence)
33 %	27 % (- 18 %) <b>Le réchauffement de la planète et le changement climatique</b>
21 %	24 % (+ 14 %) <b>La pollution de l'air</b>
18 %	29 % (+ 61 %) <b>La pollution de l'eau : nappes phréatiques, rivières, lacs...</b>
8 %	29 % (+ 260 %) <b>La réduction de la biodiversité, la dégradation de la faune, de la flore</b>
8 %	10 % (+ 25 %) <b>L'augmentation des déchets ménagers</b>
7 %	10 % (+ 43 %) Les risques de l'industrie nucléaire

3 %	8 %	(+ 170 %)	La pollution sonore
2 %	14 %	(+ 600 %)	La dégradation des paysages

*A l'exception du réchauffement climatique où les associations d'Aquitaine ont un pourcentage assez nettement inférieur aux français (33 % pour 27 %) tous les autres résultats sont supérieurs et principalement la réduction de la biodiversité, la dégradation de la faune et de la flore (29 % pour 8 %), la pollution sonore (8 % pour 3 %) et la dégradation des paysages (14 % pour 2 %).*

## **202. AMELIORER L'EFFICACITE DES ASSOCIATIONS**

### **A. Mobiliser plus de moyens humains, matériels et juridiques**

*C'est la principale attente des associations, pour être plus efficace dans le combat contre la crise écologique, il faut plus de militants bénévoles disponibles et mieux formés, plus de salariés et plus de moyens notamment en termes de locaux pour fonctionner et expérimenter :*

- Comment, à mains nues, face aux moyens en place [*améliorer notre efficacité*] ? Comment peut-on et doit-on se battre ?
- Nécessité d'avoir plus d'adhérents
- Plus de militants bénévoles, avec des aides financières permettant d'employer des salariés
- En obtenant les ressources nécessaires à l'accomplissement de ses missions
- Des salarié à temps plein sur l'ensemble des actions à mener
- Les emplois jeunes, font particulièrement défaut
- Nous avons besoin d'un local
- En ayant davantage de moyens juridiques et financiers
- La possibilité de mener des expériences sur le long terme pour prouver certains résultats positifs ou prouver la faisabilité de solutions

*Les Pouvoirs publics sont donc sollicités même si le fait de bénéficier potentiellement de subventions fait craindre à certain l'instrumentalisation :*

- Des moyens plus importants et des dispositifs cadre plus ambitieux que les associations pourraient concrètement relayer
- Un meilleur accompagnement des pouvoirs publics et des institutions
- Soit l'association est subventionnée et elle perd une partie de sa liberté de parole de facto...soit elle n'a pas de subvention

### **B. Etre plus présent sur le terrain et mettre en œuvre une pédagogie plus efficace**

- Par des actions de sensibilisation notamment auprès des jeunes sans sectarisme, ni idées reçues
- Développer l'éducation/sensibilisation à l'environnement
- Par des actions pédagogiques (collégiens, adhérents, touristes)
- Nous mettons au point un discours et des moyens (à notre portée) autour de la réduction de la biodiversité, la dégradation de la faune et de la flore et de l'alimentation naturelle et tout ce qui en découle
- Les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes...), la mise en place d'une culture du risque (formation et accompagnement des élus, information et sensibilisation du public et des scolaires...)
- Sensibilisation des adhérents et du grand public
- Journées d'informations sur les foires et marchés, conférences, journée ou soirée à thème, meilleure participation à la semaine des alternatives aux pesticides...
- Réalisation d'outils pédagogiques destinés au grand public
- Par son implication au quotidien dans un dialogue avec une population de proximité et les relations de confiance que l'on entretient avec elle

### C. Une meilleure communication

- Développer et rendre plus performante notre communication
- Améliorer le réseau et faire connaître ses compétences auprès des entreprises et collectivités
- Meilleure communication vers l'extérieur
- La bataille de la communication est très importante : nous essayons d'être présents partout où on peut en parler
- Améliorer la lisibilité des actions menées par la communication
- En ayant un meilleur accès aux médias
- Sensibiliser toujours plus le public pour une prise de conscience collective de tous ces paramètres
- Les actions de communication que nous avons menées depuis 3 ans portent leurs fruits. La quasi-totalité du département est quadrillée par notre réseau d'observateurs. Nous en sommes au début de nos actions de protection en collaboration avec une grande association régionale. Il nous faut maintenant anticiper les problèmes écologiques. Cela a commencé par des réunions avec le Pôle Paysager du Conseil Général pour protéger les talus de routes du fauchage et des herbicides. Nous commençons à envisager des actions de prévention de ce type.

### D. Renforcer l'exemplarité de l'association et améliorer son fonctionnement interne

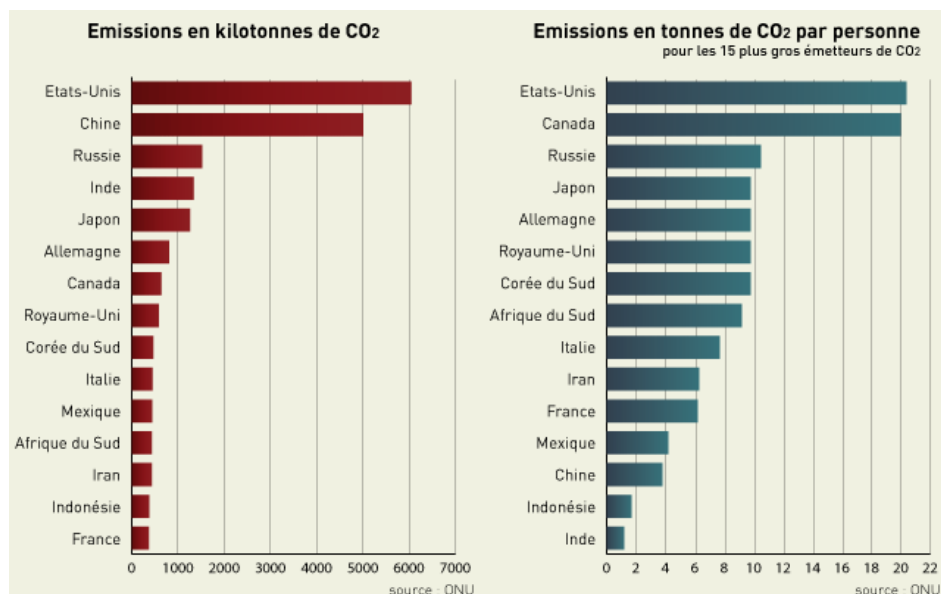
- Enfin, côté association environnementale, il faudrait que nous soyons plus attentifs à notre exemplarité en dehors de notre domaine de compétence... et ce n'est pas le cas aujourd'hui...
- Réduire les flux (électricité, essence, papier, eau...). Améliorer la gestion des déchets
- Limiter les émissions de carbone en privilégiant les achats locaux, avoir systématiquement un discours éco-citoyen auprès des classes, enseignants, groupes, jeunes ou moins jeunes accueillis par l'association, utilisation systématique de papier recyclé, en interne et pour les documents de communication
- Améliorer notre fonctionnement interne
- Nécessité d'avoir plus de structuration au sein de l'association

### E. Construire une meilleure relation avec les pouvoirs publics et s'inscrire dans les projets territoriaux

- Faire émerger un projet territorial
- En bénéficiant d'une meilleure audience auprès des institutions
- En ayant un accès plus facile aux dossiers, aux documents, aux cartographies, aux divers outils informatiques

## LES 15 PLUS GROS EMETTEURS DE CO<sup>2</sup> DANS LE MONDE

LEMONDE.FR | 17.04.08 |



### III. UN RESEAU DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES D'AQUITAINE

#### 301. LA CREATION D'UN RESEAU

92 %	OUI
3 %	NON
6 %	Absence de réponse

#### 302. UN RESEAU POURQUOI FAIRE ?

**9 % n'ont pas commenté et 12 % sont défavorables ou réservés :**

- plutôt que de créer un réseau supplémentaire « la recherche d'efficacité voudrait que l'on renforce les réseaux existants. Combien de fois assistons-nous à la réinvention de la roue ? »
- dans le même esprit, la crainte d'être redondant et des interrogations sur son « objectif et sa pertinence »
- la crainte que ce soit, « comme souvent », un lieu de parole et de perte de temps, plus que d'action.
- oui, s'il y a un vrai projet, une vraie stratégie, des objectifs et une crédibilité
- favorable, sous réserves du coût, de l'autonomie, du mode de gouvernance, de la politisation...
- cela dépend des conditions et de la nature de ce « réseau »
- cela dépend surtout des « ego » des uns et des autres !

**79 % des commentaires sont favorables avec largement en tête de liste et cités à plusieurs reprises « l'union fait la force » :**

- parce qu'on est meilleurs à plusieurs, plus forts
- être plus forts, plus efficaces
- le partenariat entre les différentes associations facilite la communication et l'échange d'informations
- plus de dynamique
- mutualiser les efforts
- créer une synergie dans nos actions en évitant les redondances
- se regrouper lors d'événement thématiques (participation commune à la semaine des alternatives aux pesticides, organisation d'une journée à thème dans le cadre d'une journée de sensibilisation...)
- participer à des forums de discussion
- organiser des échanges, mettre en place des formations
- favoriser l'union de compétences entre les différents partenaires
- un rapprochement permettrait de mettre en place plus facilement des actions en partenariat
- accroître notre efficacité sur le terrain
- si l'on veut être efficace il faut que tout le monde puisse apporter son expérience, ses réflexions...
- vaincre la concurrence qui existe entre associations
- une mise en commun des forces disponibles
- s'unir afin d'obtenir les ressources nécessaires à l'accomplissement de nos missions
- pérenniser les actions engagées
- la situation environnementale est très grave
- le futur environnemental est aujourd'hui le problème N° 1
- une meilleure visibilité de la question environnementale
- avoir une vision globale
- il y a des synergies importantes à favoriser entre toutes les associations.
- il est intéressant de créer des ponts entre les différents acteurs et les différentes thématiques
- il faut favoriser la prise de conscience de tous les enjeux environnementaux même s'ils ne correspondent pas forcément aux préoccupations premières [objet statutaire] de l'association
- le partenariat, face au problème [la crise écologique], est incontournable
- un plus grand poids politique espéré
- plus de facilité pour se faire entendre
- représenter une force d'analyse des problèmes pour avoir plus de poids auprès des pouvoirs publics
- être mieux entendus à plusieurs

- peser sur les politiques publiques en amont des projets et on le fera plus facilement à plusieurs
- ce réseau doit être un lobby, un aiguillon permanent des pouvoirs publics, une force de proposition constructive et indépendante
- parce que les réseaux d'influence des destructeurs de nature sont très implantés et qu'une alliance inter-associative forte est nécessaire pour rétablir un tant soit peu d'équilibre.
- il faut sortir de cette schizophrénie permanente qui consiste à assister à des exposés brillants sur le réchauffement climatique où on nous explique qu'il faut changer immédiatement, vite et fort et dans le concret n'assister qu'à des réformes inutiles
- parce qu'il y a des expériences à partager et parce que les sujets environnementaux sur lesquels nous travaillons doivent être situés dans des enjeux plus vastes. Enfin parce que face à des enjeux environnementaux qui ont pour caractéristiques d'être territorialisés, il faut avoir une structuration territoriale et régionale
- comme le dit la chanson la solitude ça n'existe pas ! Oh que si

*C'est un vrai cri du cœur pour la création de ce réseau avec plus de 9 réponses sur 10 favorables.*

Avec **un objectif interne aux associations qui vise à ce que nous devenions meilleurs, plus forts, plus efficaces, plus dynamiques**, de faciliter la communication et l'échange d'information, que tout le monde puisse apporter son expérience, ses réflexions, mutualiser les efforts, créer une synergie, se regrouper lors d'événements thématiques, favoriser l'union des compétences, mettre en commun les forces, éviter les redondances, vaincre les concurrences, s'unir afin d'obtenir les ressources nécessaires à l'accomplissement de nos missions et la pérennisation de nos actions.

**Un objectif externe qui vise, face à une situation environnementale d'une extrême gravité**, à acquérir une vision collective pertinente et globale de cette problématique, que cela nous permette de nous faire mieux entendre, d'acquérir un plus grand poids politique, de peser sur les politiques publiques en amont des projets, d'être un aiguillon permanent des pouvoirs publics, une force de proposition constructive et indépendante et de sortir de cette schizophrénie permanente qui consiste à assister à des exposés brillants sur le réchauffement climatique où on nous explique qu'il faut changer immédiatement, vite et fort et dans le concret n'assister qu'à des réformes inutiles.

*Les quelques réponses défavorables ou réservées doivent être positivées, si ce réseau se met en place il doit se donner des objectifs clairs, être efficace, autonome, apolitique, avoir une gouvernance irréprochable et une gestion serrée.*

### 303. L'ADHESION

**83 % OUI**  
**17 % Absence de réponse**

*Ce chiffre est à relativiser dans le sens où l'on peut imaginer que les associations qui ont répondu sont celles qui sont le plus convaincues de l'intérêt de la mise en place de ce réseau. Il est peu probable que dans notre hypothèse de 500 associations, 83 % soit 415 adhèrent au réseau régional. Toute fois les 30 réponses positives au questionnaire, plus, les associations adhérentes de la MNE n'ayant pas répondu et quelques autres rencontrées ces derniers mois constituent un socle potentiel de 50 associations.*

*La forte proportion de réponses en Gironde, Pyrénées-Atlantiques et dans une moindre mesure en Dordogne semble privilégier ces territoires pour les premières déclinaisons départementales.*

### 304. LA DECLINAISON LOCALE

**53 % le Département**  
**12 % le Pays**  
**9 % la Communauté urbaine ou d'agglomération**  
**3 % le Canton**

**3 % la Communauté de communes**  
**3 % suivant dossier**  
**17 % absence de réponse**

Je pense qu'il serait souhaitable que les associations investissent les « Conseils de développement » des Communautés de communes (lorsqu'il y en a) car il y a une pertinence de taille territoriale, qui n'existe pas toujours au niveau de pays par exemple. Les enjeux sont différents selon que l'on soit en zone urbaine, péri urbaine, ou franchement rurale... Il pourrait y avoir, une ou deux fois par an, par exemple, une journée de rencontres pour faire le point entre les différents groupes de travail au niveau départemental. La question majeure reste la sensibilité et la sensibilisation des élus qu'il faut convaincre.

*Le département serait pour plus de la moitié des associations le bon niveau de déclinaison locale de ce réseau régional, loin devant le pays, la communauté urbaine ou d'agglomération. Les niveaux infra départementaux regroupent toutefois 27 % des réponses ce qui n'est pas négligeable.*

*Si une organisation départementale semble s'imposer, elle pourrait être complétée au cas par cas d'une organisation à un niveau plus proche du terrain là où il y aurait soit une densité suffisante d'associations, une dynamique collective, un dossier spécifique à suivre ou une attente de la collectivité.*

### **305. FAIRE TRAVAILLER ENSEMBLE LES ASSOCIATIONS MILITANTES ET PARTENAIRES**

**74 % OUI**  
**6 % NON**  
**21 % Absence de réponse**

*Près des ¾ sont convaincus de cette capacité des associations de travailler ensemble malgré leurs différences, mais les 21 % d'absences de réponse et les deux réponses négatives mettent le doigt sur une « suspicion » qui peut opposer ces deux types d'associations.*

*C'est une des réalités que devra intégrer un réseau qui considère que celui qui conteste énergiquement avec des militants bénévoles un projet économique néfaste pour l'environnement, vise le même objectif de préservation de la planète, que celui qui fait de l'éducation à l'environnement ou préserve des espaces naturels avec des salariés payés sur des fonds publics.*

### **306. LES MISSIONS PRIORITAIRES**

**72 % Etre un lieu d'échange d'informations et de construction de partenariats inter associatif**  
**69 % Animer une action globale de réflexion, d'éducation et de mobilisation sur l'environnement**  
**53 % ...en direction des citoyens**  
**53 % ...en direction des Pouvoirs publics**  
44 % ...en direction des entreprises  
39 % ...en direction des universitaires  
**67 % Etre un lieu de mutualisation de moyens humains et matériels**  
**56 % Etre un groupe de pression des associations et des citoyens vers les Pouvoirs publics**  
**50 % Etre une interface entre le monde associatif, les autres acteurs de l'environnement et les citoyens**  
44 % Etre un groupe de pression des associations et des citoyens vers les entreprises  
39 % Proposer un fonds documentaire sur l'environnement à destination des associations et des citoyens  
25 % Etre un syndicat de défense des intérêts associatifs

A noter deux propositions, une de mise en place d'un Observatoire de l'action environnementale des élus et une autre de Veille sur l'état de l'environnement.

### 307. LE NOM

- Ici et Maintenant, Agir pour l'Environnement, (IMAE)
- Aquitaine Environnement Action (AEA)
- Aquitaine Terre Patrie (ATP)
- Citoyens Pour Demain (CPD)
- Collectif pour Découvrir et Protéger l'Environnement Aquitain (CDPEA)
- Coordination des Associations Environnementales d'Aquitaine (CAE)
- Réduire l'Empreinte Ecologique en Aquitaine (REEA)
- Réseau Aquitain des Associations Responsables (RADAR)
- Réseau Régional Nature et Environnement (RRNE)
- Sortir du Mur en Aquitaine (SMA)
- Pour des raisons d'efficacité il faut adopter un nom court et avec la syllabe Aqu ou Aqui pour Aquitaine
- Un bon remue méninges (brain storming) y pourvoira
- La dénomination de « ce réseau régional hypothétique » est pour moi pour l'instant inopportune, ce n'est pas un enjeu immédiat. Définissons d'abord le contenu, les objectifs, les cibles, les moyens pour atteindre et ces objectifs et les publics souhaités, et ensuite il sera toujours temps de rechercher une dénomination pour communiquer ! Mais communiquer sans définitions préalables du contenu... cela ne sert à rien

### 308. COMMENTAIRES LIBRES ET SUGGESTIONS

- Notre association a déjà des rapports privilégiés avec quelques associations départementales luttant pour la sauvegarde de l'humain sur sa planète. Un réseau régional relayé au niveau local permettrait **une meilleure visibilité de ces associations auprès des citoyenEs, des éluEs et des entreprises.**
- La vague rose des municipales et cantonales a tout de même démontré la nécessité d'effectuer un bilan en positif et en négatif de ce qui marche et de ce qui ne va pas. On ne peut plus faire confiance aux élus les yeux fermés, cela pose un vrai problème de fonctionnement. L'argument tant de fois répété par l'UMP qui présente tout le temps le Grenelle de l'environnement et bis repetitae dans leur discours ne nous fait pas aller bien loin. Choisir la posture d'être **un observatoire de l'action environnementale des élus** me paraîtrait une bonne chose.
- Ce collectif peut-il avoir vocation à traiter avec les élus et **assurer une sorte de "pression positive et constructive constante"** sur ces derniers, notamment sur les grands enjeux territoriaux (eau, énergie, transports) ?
- **L'organisation d'une journée annuelle du collectif** avec des stands de chaque association, avec conférence, film d'information avec débat, invitation de producteurs bios, librairie, buvette bio, etc... démonstration et ateliers de compostage (par exemple) et bien d'autres et bien sûr de nombreuses activités pour les enfants... Cette journée pourrait avoir lieu lors d'une semaine nationale (semaine alternatives pesticides, du goût...) mais pas celle du « développement durable » car déjà bien prise et il est préférable de valoriser d'autres semaines moins médiatiques...
- Que la mutualisation des moyens soit gratuite pour les associations.
- Si ce n'est pas « de l'intox » notre futur à tous est en grand danger et prendre conscience de la dimension du danger est l'affaire de tous sans attendre.

- Nous sommes issus de la Société Française d'Orchidophilie qui s'est divisée en sections départementales ou groupements de départements plus ou moins artificiels. Nous avons cherché à créer un groupement avec les départements limitrophes mais notre démarche n'a pas abouti car les sections de la SFO n'y sont pas très actives et nos actions en Dordogne nous occupaient à plein temps. Nous avons envisagé de nous lier plus activement avec les autres associations de terrain pour la protection de la nature (SEPANSO, LPO, Société Botanique, Société Mycologique du Périgord...) afin de coordonner nos actions, mais pour l'instant, cela se borne à deux réunions par an qui ne débouchent pas sur des actions coordonnées sur le terrain. Nos domaines d'action sont trop différents.

**Je pense qu'un réseau départemental pourrait être complémentaire du réseau régional** car la Dordogne semble être le parent pauvre des actions menées dans la région. Pour exemple dans le dossier de presse du CREN sur la journée mondiale des zones humides aucun site de Dordogne n'est mentionné alors qu'un milieu naturel comme la vallée des Beunes en Périgord Noir est en voie de détérioration rapide malgré son inscription à Natura 2000.

Au nom de la SFLO Dordogne j'ai participé à des réunions de réflexion avec le Pôle Paysager du Conseil Général et la DDE pour préserver les talus de routes départementales à orchidées du fauchage et des herbicides. Deux ans plus tard, une vingtaine de talus sont protégés et la tendance est à proscrire totalement l'utilisation d'herbicides. Cette protection s'est étendue l'an passé au talus à tulipes et cette année aux talus à fougères à statut du PNR Périgord Limousin. Ce type d'action prouve que la discussion est possible, souhaitée même, avec certains représentants des pouvoirs publics. Le fait que le Conseil Général se soit engagé dans un Agenda 21 nous encourage dans ce sens.

Dans l'année qui vient, un site d'éducation à la vie des orchidées sauvages va être établi à Trélissac. Il sera un élément d'un projet à finaliser de découverte de la biodiversité dans la Communauté d'Agglomérations Périgourdines, autour de Périgueux. Sa réalisation est issue de la coopération de deux associations, la SFLO et Au Fil du Temps, et de la commune de Trélissac. Il accueillera les écoles, collèges et lycées de la CAP ainsi que des visiteurs occasionnels. La sensibilisation à l'environnement et l'éducation aux choses de la nature est pour nous un élément essentiel de l'évolution de l'homme moderne car elles conditionnent toutes les actions de protection.

Nous envisageons de tisser des liens plus ténus avec les autres associations de Dordogne pour conforter ce type d'actions. **Etendre ces liens avec celles d'Aquitaine me paraît tout aussi profitable, mais à une échelle plus générale.**

- Bon courage !

## ANNEXES

### PRECONISATIONS MNE BORDEAUX AQUITAINE SUITE A L'ENQUETE

1. **Organiser une rencontre régionale ou s'amorce la construction de ce réseau des associations environnementales**, espace stratégique et de coordination, interface entre le monde associatif, les autres acteurs de l'environnement et les citoyens...
  - avec des **déclinaisons départementales** là où la dynamique collective est suffisante (Gironde, Pyrénées-Atlantiques, Dordogne...)
  - au cas par cas des **déclinaisons locales** (CUB, communautés d'agglomération de Pau, du BAB, certains pays, certaines communautés de communes...)
  - qui soient des **lieux d'échange d'information**, de **construction de partenariat** inter associatif
  - **d'animation d'une action globale de réflexion**, d'éducation, de mobilisation et de pression sur l'environnement en direction des Pouvoirs publics, des citoyens, des entreprises et des universitaires
  - d'organisation de **mutualisation** de moyens humains et matériels
  - qui approfondissent les attentes des associations en matière de **fonds documentaire** sur l'environnement et de **syndicat de défense** des intérêts associatifs
2. Réaliser un **inventaire exhaustif** des associations environnementales d'Aquitaine (compétences, actions...) avec, sous réserve de l'accord des associations, les résultats rassemblés sur un site Internet et accessible à tous.
3. Mener un **débat interne** entre associations militantes et associations partenaires des Partenaires publics sur ce qui les rassemblent.
4. Au-delà des réseaux spécifiques environnement **s'inscrire dans les réseaux de l'économie sociale et solidaire** type CPCA, CRESS...
5. **S'organiser et**, lorsque cela est possible, **rencontrer collectivement les Pouvoirs publics** (Services de l'Etat et assimilés, Conseil Régional, Conseils Généraux, Communautés Urbaine et d'Agglomération, pays, Communautés de Communes, Communes...) pour intégrer les projets associatifs dans les projets territoriaux et solliciter des moyens de mise en œuvre de ces projets (Maisons des associations environnementales...).
6. Réaliser une **campagne de mobilisation de nouveaux adhérents et militants** pour les associations environnementales.
7. Organiser à destination des citoyens, des Pouvoirs publics et des entreprises des **actions inter associatives de sensibilisation, d'informations** sur les enjeux de la crise écologique.
8. Construire des **outils communs de communication** (site Internet, lettre électronique, journée régionale ou départementale des associations environnementales...) **et de formations** (Université populaire de l'environnement...).
9. En tenant compte de la spécificité de chaque association, encourager la mise en place **d'Agenda 21** au sein de chaque association environnementale afin qu'elle puisse tendre vers l'exemplarité.

# LA DECENNIE A VENIR SERA CRUCIALE POUR STABILISER LE CLIMAT

LE MONDE | 22.03.08. Stéphane Foucart

**Stabiliser le climat sera beaucoup plus ardu que prévu, et les initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre prises dans la décennie à venir seront cruciales. Elles détermineront s'il est possible ou non d'éviter une "interférence humaine dangereuse" avec la machine climatique**, c'est-à-dire s'il est possible de maintenir une teneur atmosphérique en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) inférieure à 550 parties par million (ppm) - contre 280 ppm avant l'ère industrielle et 380 ppm aujourd'hui. Tels sont les principaux constats que dressent des chercheurs américains et canadiens dans plusieurs études récentes.

Or nous ne sommes pas partis pour ce scénario. **Les émissions anthropiques mondiales de CO<sub>2</sub> ont ainsi crû, entre 2000 et 2006, à un rythme annuel d'environ 3 %**. Ce qui, selon Valérie Masson-Delmotte, chercheur au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE), **"est déjà au-dessus du scénario de développement le plus pessimiste imaginé par le GIEC"** (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat).

Or **cette tendance va lourdement s'accroître dans les prochaines années**. Selon les travaux de chercheurs de l'université de Californie, à paraître en mai dans le Journal of Environmental Economics and Management, la Chine émet une quantité de gaz carbonique qui a augmenté et augmentera annuellement de 11 % en moyenne entre 2004 et 2010. Cette estimation, fondée sur l'analyse des statistiques de chaque province chinoise, est deux à quatre fois supérieure aux prévisions habituellement citées dans la littérature scientifique, et notamment dans le rapport du GIEC.

Une des raisons à cet écart est, écrivent les auteurs, Maximilian Auffhammer et Richard Carson, que *"le gouvernement central chinois délègue, depuis 2000, la construction des nouvelles centrales électriques (en général alimentées au charbon) aux autorités provinciales, qui ont moins de motivation et de ressources pour mettre en chantier des centrales plus efficaces et plus propres"*. *"Cela peut expliquer le constat selon lequel, depuis 2000, l'efficacité en carbone de l'économie mondiale a brusquement baissé*, relève le climatologue Philippe Ciais (CEA). *C'est-à-dire qu'il faut aujourd'hui émettre plus de carbone que dans les années 1990 pour produire une même quantité de richesse."*

De plus, rappelle M. Ciais, ces centrales électriques technologiquement obsolètes sont *"construites pour fonctionner au moins un demi-siècle"*. Ainsi, même si la Chine est contrainte de réduire ses émissions dès 2012, dans le cadre de l'après-Kyoto, ces installations très émettrices de CO<sub>2</sub> demeureront, selon toute vraisemblance, en activité jusqu'au milieu du siècle.

Or **le temps est un paramètre cardinal**. Dans la dernière édition de la revue *Climatic Change*, Bryan Mignone (Brookings Institution) et plusieurs chercheurs de l'université de Princeton évaluent les conséquences d'un report - de quelques années à plusieurs décennies - de la mise en œuvre des mesures de réduction des émissions mondiales de gaz carbonique. Plusieurs cas de figure ont été examinés. **Si l'on voulait par exemple atteindre l'objectif ambitieux de stabiliser la teneur atmosphérique en CO<sub>2</sub> à 450 ppm (soit une hausse moyenne des températures comprise entre 1,5 0C et 3,9 0C), il faudrait commencer immédiatement à réduire les émissions mondiales à un rythme de 1,5 % par an.**

Si l'on différerait l'effort de sept ans, il faudrait, pour atteindre le même objectif, faire décroître les émissions au rythme irréaliste de 3 % l'an. *"Il s'agit d'un indicateur du coût des mesures de réduction des émissions*, explique Stéphane Hallegatte, chercheur au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement. ***On voit ici qu'un délai, même inférieur à une décennie, peut doubler l'effort économique à accomplir, à objectif égal."***

Pour se maintenir en deçà du seuil considéré comme *"dangereux"* par la majorité des spécialistes, c'est-à-dire 550 ppm (entre 2 °C et 5,2 °C d'augmentation moyenne de température), il faudrait commencer à réduire dès à présent les émissions d'environ 0,5 % par an. Attendre dix ans implique de réduire les émissions

d'environ 1 % par an. Or les auteurs postulent qu'un taux de réduction annuel réaliste se situe autour de cette valeur. La conséquence est donc simple : **si les émissions continuent d'augmenter comme elles le font pendant plus de dix ans encore, il pourrait devenir impossible de maintenir la machine climatique hors de la zone "dangereuse".**

Pour parvenir à ces estimations, les auteurs ont tenu compte des effets de saturation des "puits" de carbone, en particulier de l'océan. A mesure que la température augmente, l'océan absorbe de moins en moins de carbone. Plus le temps passe, plus la température moyenne augmente et moins les émissions sont absorbées par l'océan. Aujourd'hui, 46 % des émissions de CO<sub>2</sub> anthropiques demeurent dans l'atmosphère, le reste est absorbé. Dans dix ans, ce seront 48 % de ces mêmes émissions qui persisteront dans l'air et près de 50 % dans vingt ans...

**A plus long terme, lorsque les chercheurs tentent de projeter leurs prévisions bien au-delà de 2100 - jusqu'en 2200 ou 2300, le constat est parfois plus radical encore. Une étude publiée dans la dernière livraison de *Geophysical Research Letters* conclut même qu'à terme, pour que le climat se stabilise durablement, il est nécessaire que l'économie mondiale ne rejette quasiment plus de carbone.**

Selon les auteurs, Damon Matthews (université Concordia) et Ken Caldeira (Carnegie Institution), l'inertie thermique de l'océan profond, en particulier, fera que le réchauffement de la basse atmosphère survivra pendant longtemps au CO<sub>2</sub>. Celui-ci aura beau décroître, les températures demeureront plus élevées sur "une échelle centennale". Il est donc nécessaire, expliquent les chercheurs en conclusion de leurs travaux, "de ne pas seulement chercher à faire décroître les émissions de CO<sub>2</sub>, il faut chercher à les éliminer entièrement".

## ENVIRONNEMENT, RETOUR SUR LE GRENELLE

LE MONDE | 26.03.08 | Tribune libre

Les 268 mesures adoptées en octobre 2007 doivent être mises en œuvre au plus tôt par le Parlement, estiment les représentants des quatre collèges qui ont participé aux côtés de l'Etat au Grenelle de l'environnement – collectivités territoriales, ONG, employeurs et syndicats.

Les histoires de nos organisations sont singulières, nos cultures différentes, nos intérêts parfois divergents. Nous représentons pour partie la diversité de la société française, ses richesses et ses complexités. Mais nous avons un point commun et il est essentiel : **nous appartenons à la même communauté humaine et à la même planète**. Ensemble, dans le Grenelle de l'environnement, dans un effort d'écoute et de dialogue démocratique, appuyés sur l'expertise et l'expérience des uns et des autres, nous sommes parvenus au même diagnostic : **la gravité des enjeux écologiques menace de déstabiliser notre économie, de dégrader nos relations sociales et de nuire irréversiblement aux générations futures. Nous sommes à présent sous une contrainte de temps majeure. Il nous faut réagir sans plus attendre.**

Chacun à notre façon, nous nous sommes engagés totalement et sans réserve dans cette démarche. Nous avons laissé nos préjugés à la porte, abandonné nos postures, revisité nos certitudes afin de nous concerter sur les remèdes possibles et les réformes nécessaires. **Nous le redisons ici avec solennité, au-delà des aléas politiques et des conjonctures partisans : le bien commun et l'intérêt collectif sont en jeu. Ce défi appelle de nouvelles attitudes et oblige à un choix de société. Il n'y a rien de plus pressant que de garantir à tous un avenir durable.**

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé ensemble pour que le Grenelle de l'environnement marque une rupture dans le laisser-aller **d'un mode de développement qui brûle ses vaisseaux et pour qu'il ouvre en même temps des pistes constructives vers de nouvelles façons de produire, de consommer, de se déplacer, d'innover, de se nourrir, de se loger, d'organiser le territoire, de respecter la nature et, in fine, de vivre ensemble.**

Autrement dit, cette réflexion ne se limite pas à des mesures écologiques ; elle porte **un véritable projet de société**. Les mesures adoptées lors de la table ronde finale du Grenelle de l'environnement, à l'automne 2007, visent à répondre aux priorités les plus urgentes. Elles sont sans doute encore insuffisantes et doivent

être améliorées dans un processus permanent de réformes négociées, dans le cadre d'autres Grenelle. Certaines peuvent apparaître difficiles.

Mais, pour nous, il n'y a pas d'alternative. Si les 268 mesures adoptées fin octobre 2007 ne sont pas mises en œuvre résolument, **si ce signal pour une profonde mutation n'est pas envoyé vite, force sera alors de constater que nous aurons consenti à perpétuer les erreurs du passé, avec des conséquences économiques et sociales désastreuses.**

Chaque jour apporte la confirmation que, loin de se résorber, **la crise des ressources naturelles, de la biodiversité et des équilibres climatiques s'aggrave.** La forte hausse (qui pourrait prendre des formes vertigineuses) du prix du pétrole et du gaz comme celle des produits alimentaires sont des révélateurs puissants qui commencent à exercer leurs ravages sur les catégories sociales les plus exposées.

Malgré les initiatives des collectivités territoriales et des entreprises, malgré la prise de conscience et la mobilisation des organisations professionnelles et syndicales, quelles que soient les innovations technologiques, en dépit aussi des efforts individuels et des progrès collectifs, **la ligne de front recule. Nous ne nous situerons pas à hauteur des enjeux en agissant à la marge, par des adaptations sectorielles et ponctuelles. Il faut anticiper sur une autre logique** et c'est bien l'esprit des négociations du Grenelle. Elles invitent chacun – politiques, administratifs, entrepreneurs et dirigeants d'entreprises, ingénieurs, chercheurs, syndicalistes, acteurs sociaux et associatifs, citoyens – à exercer sa responsabilité, au niveau qui est le sien, pour inverser la tendance. **Soyons au rendez-vous !** Voilà pourquoi il nous apparaît crucial de revenir au plus tôt au Grenelle pour en faire une priorité politique. Or, ces derniers temps, un sentiment d'enlèvement et d'essoufflement de la dynamique s'est fait jour parmi les acteurs du Grenelle. Des tentations de retour en arrière s'expriment ici et là. Des pressions s'accumulent. Des questions essentielles comme celle des financements ne sont toujours pas abordées. Certes, l'administration a sa feuille de route et elle travaille à rendre opérationnelles la plupart des mesures décidées.

Certes, le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable est renforcé dans ses attributions et il s'attache à porter les mesures du Grenelle. Mais **rien de suffisant ne s'est encore traduit en actes et les résultats se font attendre.** De notre point de vue, les engagements du président de la République pris à l'issue du Grenelle sont toujours d'actualité mais force est de constater qu'ils sont absents des récentes déclarations du gouvernement. Il est donc urgent de reprendre la main, d'accélérer le pas, de refuser les dilutions, de bousculer les habitudes.

C'est maintenant aux élus de la nation, après la reprise des travaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, qu'il revient de s'impliquer. Une loi d'orientation reprenant les principaux choix arrêtés lors de la table ronde finale va leur être soumise de même que toute une série de mesures concernant de nombreux aspects de la vie quotidienne de nos concitoyens. Les députés et les sénateurs sont, à leur tour, placés devant leurs responsabilités. Elles sont immenses. Dans la suite de l'élan impulsé avec les principaux représentants de la société civile et des forces vives du pays, nous attendons d'eux qu'ils encouragent et renforcent le mouvement vers **l'absolue nécessité du changement de société** que le Grenelle de l'environnement préconise.

La France va accéder prochainement à la présidence de l'Union européenne au moment où des dossiers décisifs vont être discutés. Elle a fait connaître, par son gouvernement, sa volonté de faire de l'impératif écologique sa priorité. Avec un Grenelle de l'environnement effectivement mis en application à l'échelle nationale, il est évident que sa crédibilité et ses propositions s'en trouveraient renforcées au niveau continental.

---

Collectivités territoriales : Marc Censi, **Assemblée des communautés de France** ; Claudy Lebreton, **Assemblée des départements de France** ; Jacques Pélissard, **Association des maires de France** ; Jean-Jack Queyranne, **Assemblée des régions de France**

Employeurs : Jean-Pierre Clamadieu, **Medef** ; Guillaume de Bodard, **CGPME**

ONG : Claude Bascompte, **Les Amis de la Terre** ; Allain Bougrain-Dubourg, **Ligue pour la protection des oiseaux** ; Claude Dumont, **WWF** ; Sébastien Genest, **France nature environnement** ; Nicolas Hulot, **Fondation Nicolas Hulot** ; Yannick Jadot, **Greenpeace** ; Hubert Reeves, **Ligue-ROC** ; Nadir Saïfi, **Ecologie sans frontière**

Syndicats : Jean-Frédéric Dreyfus, **CFE-CGC** ; Marcel Grignard, **CFDT** ; Bernard Ibal, **CFTC** ; Bernard Saincy, **CGT**

## QUELLE MOBILISATION COLLECTIVE DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES D'AQUITAINE CONTRE LA CRISE ECOLOGIQUE ?

A REMPLIR A L'ECRAN, **METTRE EN COULEUR LES REPONSES A COCHER** ET A RENVOYER  
PAR MAIL à [pascalbourgois@aol.com](mailto:pascalbourgois@aol.com)

### I. L' ASSOCIATION

---

101. Nom de l'association : .....
102. Nom du Président : .....
103. Si différent nom du contact habituel : ..... adresse mail : .....
104. Nombre d'adhérents (personnes physiques et morales) : .....
105. S'il y a lieu, nombre de personnes morales adhérentes (associations) : .....
106. Nombre d'administrateurs : .....
107. S'il y a lieu, nom du directeur, coordinateur ou permanent : .....
108. S'il y a lieu, nombre de salariées : ..... en Equivalent Temps Plein : .....
109. Quel est votre territoire d'intervention ? .....
110. Quel est l'objet statutaire de l'association ? .....

111. Vous qualifieriez-vous (exemple de mise en couleur) :

- D'association militante
- D'association partenaire des Pouvoirs Publics
- L'un et l'autre, selon les cas
- Ni l'un, ni l'autre, plutôt d'association .....

112. A quelles autres associations ou réseaux associatifs adhère l'association ? .....

113. Typologie de l'association et domaine(s) d'activité (plusieurs choix possibles)

- Réseau généraliste, thématique ou territorial
- Défense des espaces naturels, écosystèmes, biodiversité, faune, flore...
- Défense générale et militante de l'environnement
- Education à l'environnement naturel ou urbain, promotion des Agenda 21, éco-gestes
- Energie renouvelable, énergie, habitat, urbanisme, HQE, bioclimatisme, santé
- Mobilité alternative, déplacement doux, transport
- Défense du patrimoine, paysage, cadre de vie
- Agriculture, bio, anti OGM, jardin, santé
- Environnement et insertion par l'activité économique : berges de rivière, déchets...
- Développement durable
- Autres : .....

114. Au delà de cette typologie, quelles sont concrètement les actions menées par l'association ?

115. Quels sont vos principaux partenaires associatifs ou institutionnels ?

116. Avez-vous des projets de développement ou de nouvelles actions ?

## II. LA CRISE ECOLOGIQUE

---

201. Quels sont pour vous les 5 principaux risques et urgences environnementales ?

- Le réchauffement de la planète et le changement climatique
- La pollution de l'eau : nappes phréatiques, rivières, lacs...
- La pollution de l'air
- La pollution sonore
- La réduction de la biodiversité, la dégradation de la faune et de la flore
- Les risques de l'industrie nucléaire
- Les nouvelles maladies graves
- Les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes...)
- L'augmentation des déchets ménagers
- La dégradation des paysages
- Autres : .....

202. Comment votre association pourrait améliorer son efficacité face à une ou plusieurs de ces urgences ?

## III. UN RESEAU REGIONAL DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES D'AQUITAINE

---

301. Etes-vous a priori favorable à la création d'un « réseau » régional regroupant le plus grand nombre des associations environnementales d'Aquitaine ? OUI / NON

302. Pourquoi ? : .....

303. Votre association serait-elle susceptible d'y adhérer ? OUI / NON

304. Quelle serait pour vous le ou les bons niveaux de déclinaison locale de ce réseau régional ?

- Le département de .....
- La Communauté urbaine ou d'agglomération de .....
- L'arrondissement de .....
- Le Pays de .....
- La Communauté de communes de .....
- Autres : .....

305. Pensez-vous possible de faire travailler ensemble les associations « militantes » et les associations « partenaires » des pouvoirs publics ? OUI / NON

306. Quels devraient être les missions prioritaires (plusieurs choix possibles) de ce réseau régional ?

- Etre un lieu d'échange d'informations et de construction de partenariats inter associatif
- Etre un lieu de mutualisation de moyens humains et matériels
- Etre une interface entre le monde associatif, les autres acteurs de l'environnement et les citoyens
- Proposer un fonds documentaire sur l'environnement à destination des associations et des citoyens
- Animer une action globale de réflexion, d'éducation et de mobilisation sur l'environnement...
  - ...en direction des citoyens
  - ...en direction des Pouvoirs publics
  - ...en direction des universitaires
  - ...en direction des entreprises
- Etre un groupe de pression des associations et des citoyens vers les Pouvoirs publics
- Etre un groupe de pression des associations et des citoyens vers les entreprises
- Etre un syndicat de défense des intérêts associatifs
- Autre(s) : .....

307. Avez-vous une ou plusieurs idées de nom pour ce « réseau » régional ? .....

308. Commentaires libres, suggestions... : .....

**Objet** : informations sur le projet de « Mobilisation des associations environnementales d'Aquitaine » et questionnaire « Quelle mobilisation des associations environnementales contre la crise écologique ? ».

Il y aurait entre 300 et 500 associations environnementales en Aquitaine, cette liste de 156 associations de la région a été constituée à partir du fichier de la MNE Bordeaux-Aquitaine et des annuaires recensant les « associations environnementales » accessibles sur les sites Internet de la DIREN, du GRAINE, de Sud-Ouest et d'IDEA. Nous souhaitons à terme réaliser un inventaire exhaustif de toutes les associations qui serait accessible sur Internet. **Merci de nous signaler celles que vous connaissez et qui n'apparaissent pas dans la liste jointe.**

**Madame la Présidente, Monsieur le Président,**

Les indicateurs environnementaux (réchauffement climatique, biodiversité, pollutions, ressources naturelles non renouvelables...) passent les uns après les autres au rouge. Au delà des conséquences environnementales, sociales et économiques prévisibles (catastrophes climatiques, réduction de la production agricole, pénurie d'eau potable, élévation du niveau des mers, afflux de réfugiés climatiques....) nous savons que les effets cumulés de changements continus dans l'environnement peuvent atteindre des seuils qui se traduisent par des changements brutaux et irréversibles.

Un des moyens d'action contre cette crise écologique, parmi les plus efficaces, est de s'engager dans une association. Elles rassemblent les plus militants des citoyens qui ont pris conscience des enjeux environnementaux. Elles se sont fait connaître au niveau international comme « ONG environnementales » en s'opposant aux Etats, incapables ou non désireux d'imposer des contraintes fortes aux multinationales responsables pour une grande part de cette dégradation.

Au niveau local elles agissent sur des thèmes précis :

- défense des espaces naturels, de la faune, de la flore, de la biodiversité, des paysages...
- éducation à l'environnement naturel et urbain, mise en place d'Agenda 21
- lutte contre les projets économiques dégradant l'environnement, les OGM, les risques de l'industrie nucléaire...
- promotion de mode de déplacement alternatif, de l'efficacité énergétique, de l'éco-construction, de la réduction et du recyclage des déchets, de l'agriculture biologique...

Il nous semble que pour pouvoir peser plus et mieux en Aquitaine, nos associations, doivent se rassembler, coordonner leurs actions et proposer aux Pouvoirs publics (services de l'Etat, collectivités territoriales...) la mise en place d'un dialogue organisé. Il s'agit de la même logique que celle qui a conduit les associations à se regrouper au niveau national dans France Nature Environnement ou pour peser sur la négociation du Grenelle de l'environnement dans l'Alliance pour la Planète.

La Maison de la nature et de l'environnement (MNE) Bordeaux-Aquitaine après plusieurs mois de travail a validé en novembre 2007 un *Projet de mobilisation des associations environnementales d'Aquitaine* qui s'articule autour de trois axes :

- les associations : nous connaître, nous reconnaître et nous mobiliser collectivement
- les pouvoirs publics : nouer une relation organisée
- les citoyens : convaincre et mettre en mouvement

Si vous le souhaitez nous vous transmettrons par mail des informations sur ce projet.

Il nous a amené à organiser des réunions de travail, une rencontre des associations environnementales à Marmande le 15 décembre 2007 et une rencontre associations/Pouvoirs publics à Bordeaux le 14 janvier 2008.

A ce jour 24 associations ont été directement impliquées dans l'une ou l'autre de ces démarches : Adichats, AGERAD, Alternative régionale Langon Pau, Aquitaine Alternatives, AutoComm, Centre permanent d'initiative pour l'environnement Périgord-Limousin, CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot, Comité de Liaison de l'Entre-deux-Mers, Conservatoire régional des espaces naturels d'Aquitaine, CREAQ, Droits du piéton en Gironde, GRAINE Aquitaine, Greenpeace Bordeaux, H Nord - Ecoquartier de Bordeaux, ICARE, Maisons Paysannes de Gironde, MNE Bordeaux-Aquitaine, MNE de Pau, Les p'tits gratteurs, SEPANSO Aquitaine, SEPANSO Gironde, Réserve naturelle géologique de Saucats, TransCub et Vélo Cité.

Sur la même période nous avons rencontré Chantal Demongin de la DIREN, Raphaël Channelière de l'ADEME, Jean-Marie Cabanas de la DRDJS, Alain Rousset, Michel Daverat et Philippe Dorthe du Conseil régional, Martine Faure du Conseil général de la Gironde, Alain Juppé, Hugues Martin et Anne Walrick de la ville de Bordeaux. Notre démarche a retenu leur attention. Nous espérons que ces contacts vont pouvoir se généraliser sur l'ensemble des territoires d'Aquitaine. Des projets concrets à vocation régionale et départementale vont être étudiés après les municipales.

**Afin d'être au plus près de la réalité du terrain nous vous sollicitons pour remplir et nous retourner le questionnaire que vous trouverez en pièce jointe. Il se divise en 3 parties : votre association, la crise écologique et le réseau régional à construire.**

**Merci de nous communiquer votre réponse avant le vendredi 14 mars 2008.**

Dans l'attente et à votre disposition pour toute information complémentaire, recevez, **Madame la Présidente, Monsieur le Président,** mes amicales et écologiques salutations.